



Plan directeur des équipements sportifs et récréatifs de la ville de Sherbrooke

Volume 1 – introduction générale et analyse des
facteurs reliés à la demande en matière d'activités
sportives et récréatives

Par

**Teknika HBA inc. en collaboration avec
Daniel Arbour et Associés (DAA)**

Février 2009

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION GÉNÉRALE | 1 |
| L'objectif principal du mandat | 2 |
| L'étendue du mandat | 3 |
| La démarche utilisée | 4 |
| Le contenu et les limites du plan directeur | 4 |
| INTRODUCTION | 6 |
| 1 LE TERRITOIRE | 7 |
| 1.1 CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES D'ENSEMBLE | 7 |
| 1.2 URBANISATION DU TERRITOIRE | 7 |
| 2 ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUE | 9 |
| 2.1 Rappel méthodologique | 9 |
| 2.2 Évolution de la population | 9 |
| 2.3 Caractéristiques des ménages et des familles | 15 |
| 2.4 Caractéristiques culturelles | 16 |
| 2.5 Caractéristiques économiques | 19 |
| 2.6 Potentiel résidentiel du territoire | 22 |
| <i>Part des logements construits en milieu rural</i> | <i>25</i> |
| 2.7 Projection de la demande en matière de nouveaux logements | 26 |
| 2.8 Promotion de saines habitudes de vie | 30 |
| 3 LES TENDANCES EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES | 33 |
| 3.1 Les principaux facteurs d'influence | 33 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 3.1.1 | Les styles de vie..... | 33 |
| 3.1.2 | Des bienfaits et des avantages pour l'ensemble de la population | 34 |
| 3.2 | La participation sportive au Canada, 2005 | 37 |
| 3.2.1 | Le taux national de participation sportive continue de baisser..... | 37 |
| 3.2.2 | La participation sportive diminue dans tous les groupes d'âge | 38 |
| 3.2.3 | Le sexe change la donne..... | 38 |
| 3.2.4 | Le Québec n'est plus au premier rang comme en 1998 | 38 |
| 3.2.5 | La scolarité, gage d'une participation active au sport | 39 |
| 3.2.6 | Les personnes à revenu plus élevé sont plus susceptibles de participer à des sports..... | 39 |
| 3.2.7 | Les étudiants participent plus activement à des sports que tout autre groupe | 39 |
| 3.2.8 | La participation est fortement concentrée dans quelques sports | 39 |
| 3.2.9 | Les enfants canadiens âgés de 5 à 14 ans préfèrent le soccer | 39 |
| 3.2.10 | Un peu moins de Canadiens appartiennent à un club ou à une ligue de sport | 40 |
| 3.2.11 | Les entraîneuses sont plus nombreuses que les entraîneurs dans le sport amateur | 40 |
| 3.2.12 | La participation au sport amateur comme spectateurs a presque doublé en 13 ans | 40 |
| 3.2.13 | La relaxation était considérée comme le principal avantage de la participation sportive | 40 |
| 3.3 | Les tendances lourdes | 41 |
| 3.3.1 | Le poids démographique et les caractéristiques des clientèles se modifient | 41 |
| 3.3.2 | Croissance des pratiques de sports et de loisirs plus individuelles et moins structurées | 41 |
| 3.3.3 | La diversification des pratiques de loisirs | 42 |
| 3.3.4 | La popularité du plein air | 42 |
| 3.4 | Tendances concernant les secteurs d'activités | 42 |
| 3.5 | Tendances par segment de clientèles | 43 |
| 3.5.1 | Les jeunes | 43 |
| 3.5.2 | La famille..... | 44 |
| 3.5.3 | Les adultes | 45 |
| 3.5.4 | Les personnes âgées | 45 |
| 3.6 | Quelques changements sur le plan des valeurs attribuées au loisir | 45 |
| 3.7 | Obstacles à la pratique d'activités de sports et de loisirs | 46 |
| 3.8 | Le rôle des associations et le bénévolat..... | 47 |

| | | |
|-----|--|-----------|
| 3.9 | Les tendances qui influencent la participation aux activités de plein air.. | 47 |
| 4 | DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS À PRÉVOIR POUR MAINTENIR EN ÉTAT ET AMÉLIORER LE RÉSEAU ACTUEL DES ÉQUIPEMENTS..... | 49 |
| 4.1 | Le réseau des équipements sportifs et récréatifs sont vieillissants et des investissements importants devront être consentis au cours des prochaines années..... | 50 |
| 4.2 | L'environnement est devenu un critère incontournable en matière d'aménagement de nouveaux équipements sportifs et récréatifs | 52 |

TABLE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| FIGURE 1 PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA VILLE DE SHERBROOKE – RECENSEMENT 2001..... | 16 |
| FIGURE 2 PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE – VILLE DE SHERBROOKE, RECENSEMENT 2001..... | 20 |
| FIGURE 3 PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS DE LA VILLE DE SHERBROOKE ÉVOLUTION HISTORIQUE DE 1960 À 2001 | 24 |
| FIGURE 4 PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS DE LA VILLE DE SHERBROOKE ZONE PRIORITAIRE DE DÉVELOPPEMENT ET PÉRIMÈTRE D'URBANISATION..... | 28 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| TABLEAU 1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE 1996-2006, VILLE DE SHERBROOKE..... | 10 |
| TABLEAU 2 ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE 1996-2006, VILLE DE SHERBROOKE..... | 12 |
| TABLEAU 3 PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES PAR GROUPE D'ÂGE 2006-2016, VILLE DE SHERBROOKE..... | 14 |
| TABLEAU 4 PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES – POIDS RELATIF DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE 2006-2016, VILLE DE SHERBROOKE..... | 14 |
| TABLEAU 5 COMPOSITION DES MÉNAGES – NOMBRE D'ENFANTS PAR GROUPE D'ÂGE 2001, VILLE DE SHERBROOKE..... | 15 |
| TABLEAU 6 IMMIGRATION – POPULATION D'IMMIGRANTS SELON LA PÉRIODE D'IMMIGRATION, VILLE DE SHERBROOKE | 17 |
| TABLEAU 7 IMMIGRATION – POPULATION D'IMMIGRANTS SELON CERTAINS LIEUX DE NAISSANCE ⁽¹⁾ VILLE DE SHERBROOKE | 18 |
| TABLEAU 8 PORTRAIT CULTUREL – RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA LANGUE MATERNELLE VILLE DE SHERBROOKE | 19 |
| TABLEAU 9 PORTRAIT CULTUREL – RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON VILLE DE SHERBROOKE..... | 19 |
| TABLEAU 10 PORTRAIT ÉCONOMIQUE – REVENU DES FAMILLES PAR ARRONDISSEMENT EN 2000 VILLE DE SHERBROOKE | 20 |
| TABLEAU 11 LOGEMENTS – VALEUR MOYENNE DES LOGEMENTS PAR ARRONDISSEMENT VILLE DE SHERBROOKE..... | 21 |
| TABLEAU 12 POTENTIEL – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER 1997-2006 PAR ANCIENNE MUNICIPALITÉ..... | 22 |
| TABLEAU 13 POTENTIEL – TYPOLOGIE DES BÂTIMENTS POUR LES LOGEMENTS MIS EN CHANTIER PAR ANCIENNE MUNICIPALITÉ, ENTRE 2003 ET 2006..... | 25 |

| | |
|---|-----------|
| TABLEAU 14 POTENTIEL - ESTIMATION DE L'ESPACE RÉSIDENTIEL REQUIS DE 2007 À 2016 (SCÉNARIO TENDANCIEL) | 27 |
| TABLEAU 15 CRITÈRES SERVANT À DÉTERMINER LES ZONES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT ET LES ZONES DE RÉSERVE | 29 |
| TABLEAU 16 POTENTIEL – ZONES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT PAR ARRONDISSEMENT | 30 |

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Sherbrooke

Marc Latendresse, directeur service des sports

François Salvail, adjoint chef division sports

Pierre Bélanger, chef de division sport et activité physique

Diane Asselin, directrice arrondissement de Rock Forest - Saint-Élie - Deauville

Martial Larose, chef de division parcs et espaces verts

Teknika HBA - Sodem

Donald Bonsant, urbaniste, directeur de projet

Jean-François Pinsonneault, chargé de projet

Benjamin Roy, architecte paysagiste

Dominique Lemay, conseiller

Karine Boulay, conseiller

Nicolas St-Pierre, urbaniste

Vincent Renaud, conseiller senior

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La réorganisation municipale de la région de Sherbrooke a conduit, en 2002, à la création d'une ville nouvelle qui doit répondre aux besoins de plus de 147 000 citoyennes et citoyens répartis en six arrondissements. Pour faire face à cette réalité, la Ville de Sherbrooke doit pouvoir compter sur un outil approprié en matière de planification d'aménagement des équipements sportifs et récréatifs et qui reflète ses caractéristiques, sa vaste étendue, sa démographie, sa situation au sein de la région et son rôle spécifique au niveau régional et provincial.

Cependant, le déploiement d'une offre suffisante et adéquate repose en grande partie sur la disponibilité et la qualité des infrastructures recevant les activités, les programmes, les événements et les autres services s'adressant à la population. Dans cette perspective, le plan directeur s'inscrit dans la lignée des exercices incontournables de planification de la ville de Sherbrooke.

Dans ce cadre, la Ville de Sherbrooke a mandaté en juin 2007, Teknika HBA en collaboration avec Sodem et DBSF, toutes deux membres de Daniel Arbour & Associés (DAA), afin de réaliser le plan directeur des équipements sportifs et récréatifs de la ville, et ce, sous la supervision d'un comité de suivi interne formé à cette fin.

L'OBJECTIF PRINCIPAL DU MANDAT

L'objectif principal du plan directeur est de s'assurer que la planification des investissements permette d'atteindre une bonne accessibilité des équipements de base et spécialisés dans les différents arrondissements. Cet exercice d'optimisation est effectué à deux échelles, soit celle de la ville pour les équipements sportifs et de l'arrondissement pour les équipements récréatifs. Les équipements ont fait l'objet d'une évaluation de leur condition et de leur utilisation.

L'objectif principal du mandat est donc de fournir un outil de référence aux intervenants afin de leur permettre de planifier, sur un horizon de 10 ans, les interventions prioritaires à réaliser en matière de consolidation, de rénovation, de rationalisation ou de développement de nouveaux équipements sportifs et récréatifs, et ce, pour chacun des arrondissements ainsi que pour

l'ensemble du territoire de la ville. Dans le cas des équipements sportifs, une attention particulière est portée aux équipements à vocation municipale et régionale.

L'ÉTENDUE DU MANDAT

Par équipements sportifs et récréatifs, nous entendons, tel que défini initialement, « l'ensemble des lieux, terrains sportifs et récréatifs, bâtiments à vocation sportive et récréative, parcs et espaces verts aménagés avec aires de jeux, arénas, stations de ski et autres aménagements dont la fonction est reliée au sport et à l'activité récréatives, tant dans le secteur public que dans le secteur privé ».

Plus spécifiquement, ceci comprend pour les équipements sportifs et les équipements récréatifs les éléments suivants :

- Équipements sportifs : arénas, terrains de soccer, piscines intérieures et extérieures, terrains de tennis, terrains de balle, gymnases intérieurs, ski de fond, ski alpin et volleyball de plage;
- Équipements récréatifs : modules de jeux 0-5 ans et 6-12 ans, et aire de jeux libres, plage, piscine extérieure, pataugeoire et jeux d'eau, volleyball, tennis et basketball, patinoire extérieure, piste de patin à roues alignées et parc de planche à roulettes, pétanque, jeu de palets (shuffle board) et jeu de fers, plancher de danse et aire d'exercice pour personnes âgées, glissade sur neige aménagée, pente de ski alpin et piste de ski de fond.

Note : Certains de ces équipements ont été analysés à la fois aux volets sportif et récréatif (tennis, basketball, piscine et volleyball).

L'étendue du présent mandat comprend donc l'analyse de l'ensemble des éléments cités précédemment. Les équipements sportifs sont la propriété de la Ville où ils sont utilisés ou susceptibles d'être utilisés en vertu d'un protocole d'entente (scolaire ou privé). Pour les équipements récréatifs, seuls ceux appartenant à la ville de Sherbrooke ont été pris en compte, les équipements qui sont la propriété de la commission scolaire, tels que les parcs-écoles sont exclus de l'analyse. Le présent mandat exclut cependant la planification du réseau des parcs et des espaces verts, du réseau des milieux naturels, du réseau cyclable et de parcs linéaires ainsi que de la forêt urbaine.

LA DÉMARCHE UTILISÉE

Plus précisément, les étapes suivantes ont été effectuées dans la réalisation du plan directeur des équipements sportifs et récréatifs :

- l'inventaire, l'évaluation qualitative et quantitative ainsi que l'analyse des fonctionnalités des équipements sportifs et récréatifs existants, y compris l'identification des sites potentiels de développement;
- l'identification globale des besoins en matière d'équipements sportifs et récréatifs pour l'ensemble de la population;
- l'identification des écarts entre les besoins présents et futurs, et les équipements sportifs et récréatifs disponibles sur le territoire;
- la vision d'avenir du milieu – vision de développement par équipement;
- l'identification des projets et des interventions à réaliser (consolidation, rénovation, rationalisation et/ou développement), incluant leur localisation potentielle;
- la tenue de consultations publiques pour les équipements sportifs (par catégorie d'équipement) et pour les équipements récréatifs (par arrondissement);
- les orientations stratégiques et les objectifs prioritaires au cours des prochaines années;
- le rapport final – le plan directeur des équipements sportifs et récréatifs de la ville de Sherbrooke.

LE CONTENU DU PLAN DIRECTEUR

Le présent plan directeur des équipements sportifs et récréatifs de la ville de Sherbrooke comprend cinq volumes, soit :

Le volume I, **introduction générale et analyse des facteurs reliés à la demande en matière d'activités**, qui fait état des caractéristiques physiques et démographiques ainsi que de l'utilisation du territoire.

Le volume II, **volet équipements sportifs**, présente les résultats de l'inventaire et de l'analyse des équipements sportifs par type d'équipement.

Le volume III, **volet équipements récréatifs**, présente les résultats de l'inventaire et de l'analyse des équipements récréatifs par arrondissement.

Le volume IV, **orientations stratégiques du plan directeur des équipements sportifs et récréatifs**, présente les principales orientations en matière d'équipements sportifs et récréatifs sur l'ensemble du territoire de la ville de Sherbrooke au cours des prochaines années.

Le volume V, **annexes**, présente sous forme d'annexes les documents d'inventaires, les comptes rendus des consultations publiques et les mémoires déposés qui ont servi à l'élaboration du plan directeur.

Précisons ici qu'il n'existe pas présentement de systèmes de « normes » généralement reconnus en matière d'équipements sportifs et récréatifs pour une collectivité de quelque taille que ce soit permettant de se comparer adéquatement. Les systèmes de normes et de standards existants, qu'ils soient québécois, canadiens ou américains, ne sont plus à jour et présentent souvent trop d'écarts « pour être réellement significatifs ». De ce fait, l'analyse de la situation des équipements sportifs a privilégié une autre approche, soit celle de la comparaison des « niveaux » pour chaque type de plateaux existants entre les divers arrondissements et l'établissement d'une « moyenne » municipale de même qu'un indicateur témoin. Cet indicateur a été constitué à partir d'un inventaire effectué auprès de plusieurs municipalités du Québec.

Cette approche, soit celle de comparer le nombre d'équipements existants dans chacun des arrondissements, par rapport à la moyenne municipale et à l'indicateur témoin, nous permet de mieux juger de la distribution des équipements sportifs et récréatifs les mieux ou les moins bien pourvus en cette matière. Toutefois, cette approche ne donne pas une image parfaite de l'état de la situation en matière d'équipements sportifs et récréatifs.

Pour obtenir une mesure plus juste, nous avons réalisé dans certains cas des études supplémentaires qui permettront de mieux préciser les besoins futurs. À cette occasion, nous avons utilisé des indicateurs plus précis, tels que le nombre d'heures d'activités sportives utilisées sur le nombre d'heures d'activités sportives disponibles, etc. Cette dernière mesure est particulièrement importante dans le cas de l'utilisation d'équipements sportifs, notamment pour les arénas, piscines intérieures, gymnases et terrains de soccer.

INTRODUCTION

Le volume I fait état des travaux réalisés lors de la première phase, soit l'analyse des facteurs reliés à la demande en matière d'activités sportives et récréatives sur le territoire de la Ville de Sherbrooke. Elle comprend principalement quatre sections :

- Une présentation sommaire des caractéristiques physiques et de l'utilisation du territoire.
- Une analyse démographique de la population de la Ville de Sherbrooke.
- Une analyse de la planification des nouveaux lotissements résidentiels sur le territoire de la Ville de Sherbrooke.
- Un examen des tendances de la pratique sportive et récréative et de l'état général du réseau en matière d'équipements sportifs et récréatifs au Québec.

1 LE TERRITOIRE

1.1 CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES D'ENSEMBLE

Le territoire de la ville de Sherbrooke est caractérisé par une topographie marquée typique du relief appalachien. Entre ces collines s'écoulent les rivières Massawippi, Magog et Saint-François dont les deux dernières se rejoignent au centre-ville, épice de développement historique de la ville. Cette particularité influence l'organisation spatiale du territoire, les axes de circulation majeurs s'étant positionnés dans les vallons.

À l'extérieur du milieu urbain, le sol rocheux des montagnes est peu propice à l'agriculture intensive. Contrairement aux territoires situés dans la vallée de l'ancienne mer Champlain, le secteur rural de Sherbrooke a donc conservé, en bonne partie, son couvert forestier et les quelques activités portent surtout sur l'industrie extractive et l'exploitation forestière.

Enfin, la ville a su conserver, partout sur son territoire, des milieux naturels de qualités et dignes de protection. Mentionnons entre autres, les berges des rivières, les différents marais, le parc du Bois-Beckett, la gorge de la rivière Magog, le mont Bellevue, etc.

1.2 URBANISATION DU TERRITOIRE

Depuis le regroupement, en 2002, de huit territoires municipaux, la superficie totale de la ville est de 365,5 km². Le développement s'est fait par plusieurs foyers correspondant aux centres villageois des différentes municipalités aujourd'hui rassemblées.

Même si, quelques 7 ans plus tard, les pôles de développements sont maintenant contigus, on peut encore remarquer l'influence des anciennes municipalités sur le nombre, l'emplacement et l'aménagement des équipements sportifs et récréatifs.

Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 193 déterminait un périmètre urbain d'une superficie de 10 610 ha dont 404 ha étaient identifiés comme zones prioritaires de développement et zones de réserve. Ce mécanisme, servant à limiter l'étalement urbain, estimait ainsi la superficie nécessaire pour le développement urbain de 2007 à 2016.

Le territoire est maintenant séparé en 6 arrondissements: Brompton, Fleurimont, Lennoxville, Mont Bellevue, Rock Forest-Saint-Élie-Deauville et Jacques-Cartier. Ceux-ci serviront d'unités sectorielles de base pour la plupart des analyses statistiques contenues dans le présent plan directeur.

2 ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUE

L'évolution récente (1996-2001-2006) des principaux paramètres sociodémographiques de la Ville de Sherbrooke sera analysée par arrondissement et par groupe d'âge (0-4 ans, 5-19 ans, 20-54 ans, 55-74 ans et 75 ans et plus).

Il faut également tenir compte des perspectives démographiques de la population entre 2006 et 2016 ainsi que du potentiel de développement du territoire.

2.1 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

Les informations statistiques utilisées lors de cette analyse sociodémographique de la population de la Ville de Sherbrooke proviennent de deux sources principales :

- les données des recensements 1996, 2001 et 2006 réalisés par Statistique Canada¹;
- les projections démographiques 2006-2016 de la population de la Ville de Sherbrooke réalisées par l'Institut de la statistique du Québec.

2.2 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Une croissance démographique qui diffère d'un arrondissement à l'autre

La population de la Ville de Sherbrooke s'établit à 144 570 personnes en 2006, soit plus de 10 000 personnes de plus qu'en 1996. La croissance démographique de Sherbrooke au cours des dix dernières années est surtout attribuable à la période quinquennale 2001-2006. En effet, la population a crû de 0,7 % entre 1996 et 2001, comparativement à 6,8 % entre 2001 et 2006.

Au niveau des arrondissements, on constate que :

¹ Les données de 1996 sont basées sur le découpage géographique des municipalités lors du recensement de 1996. Lors de la délimitation du périmètre de la nouvelle ville et de ses arrondissements, il y a eu des ajouts et des retraits de parties de territoire. Les données de 1996 ne reflètent pas ces changements de territoire. Toutefois, pour réaliser des études sociodémographiques et économiques, ces différences ne sont pas significatives. Malgré les petites différences engendrées par le découpage du territoire, ces données sont les plus à jour et les plus précises que la ville possède.

- Le poids démographique de chacun des arrondissements au sein de la Ville de Sherbrooke diffère : les arrondissements de Brompton et de Lennoxville sont les moins peuplés avec des populations respectives de 6 015 et 5 380 personnes en 2006;
- Les populations des quatre autres arrondissements oscillent entre 30 000 et 40 000 personnes;
- Les populations de Lennoxville et de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville ont connu les plus fortes hausses au cours de la période 1996-2006 (respectivement 33,3 % et 20,4 %);
- Les arrondissements de Brompton et de Jacques-Cartier ont connu une croissance démographique modérée entre 1996 et 2006 (respectivement 7,7 % et 9,6 %);
- Suite à une faible diminution de la population entre 1996 et 2001, les arrondissements du Mont-Bellevue et de Fleurimont ont vu leur population croître légèrement entre 2001 et 2006. Au total, les populations de ces deux arrondissements sont demeurées relativement stables au cours de la période 1996-2006.

Tableau 1
Évolution de la population totale 1996-2006, Ville de Sherbrooke

| | ARRONDISSEMENTS | | | | | | |
|-------------------|-----------------|------------|-------------|---------------|----------------------------------|-----------------|---------------------|
| | Brompton | Fleurimont | Lennoxville | Mont-Bellevue | Rock Forest–Saint-Élie–Deauville | Jacques-Cartier | VILLE DE SHERBROOKE |
| Population | | | | | | | |
| 1996 | 5 583 | 39 482 | 4 036 | 31 678 | 25 351 | 28 405 | 134 535 |
| 2001 | 5 640 | 38 785 | 4 870 | 30 880 | 27 425 | 27 815 | 135 415 |
| 2006 | 6 015 | 39 250 | 5 380 | 32 200 | 30 530 | 31 120 | 144 570 |
| Variation | | | | | | | |
| 1996-2001 | 1,0 % | -1,8 % | 20,7 % | -2,5 % | 8,2 % | -2,1 % | 0,7 % |
| 2001-2006 | 6,6 % | 1,2 % | 10,5 % | 4,3 % | 11,3 % | 11,9 % | 6,8 % |
| 1996-2006 | 7,7 % | -0,6 % | 33,3 % | 1,6 % | 20,4 % | 9,6 % | 7,5 % |

Source: Recensements 1996, 2001 et 2006 de Statistique Canada

Un vieillissement de la population qui s'accélère

Les personnes âgées de 55 à 74 ans ainsi que de 75 ans et plus ont connu un bond remarquable au cours des dix dernières années sur le territoire de la Ville de Sherbrooke, affichant respectivement des taux de croissance de 38 % et 43 % (hausses respectives de 7 650 et de 2 605 personnes). Le poids démographique des personnes âgées de 55 ans et plus au sein de la

population totale a également augmenté de façon marquée, passant de 19,5 % en 1996 à 25,2 % en 2006.

Le poids relatif de la population de 55 ans et plus au sein de chacun des arrondissements varie énormément. En 2006, il oscille entre 19 % sur le territoire de l'arrondissement de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville et 32 % sur celui de l'arrondissement Jacques-Cartier.

Par ailleurs, on constate des différences significatives entre les arrondissements au niveau de l'évolution du poids relatif de la population âgée de 55 ans et plus :

- diminution de 2,5 points de pourcentage pour l'arrondissement de Lennoxville;
- légère hausse de 1,8 point de pourcentage sur le territoire de l'arrondissement du Mont-Bellevue;
- hausses plus marquées pour les autres arrondissements, dont la plus importante de 9,5 points de pourcentage sur le territoire de l'arrondissement de Jacques-Cartier.

On remarque également que la population âgée de 55 et plus de tous les arrondissements a crû au cours de la période 1996-2006. Toutefois, l'ampleur de cette croissance n'a pas été la même dans tous les arrondissements :

- 11 % sur le territoire de l'arrondissement du Mont-Bellevue (705 personnes)
- 23 % sur le territoire de l'arrondissement de Lennoxville (300 personnes)
- 33 % sur le territoire de l'arrondissement de Fleurimont (2 610 personnes)
- 35 % sur le territoire de l'arrondissement de Brompton (330 personnes)
- 56 % sur le territoire de l'arrondissement de Jacques-Cartier (3 590 personnes)
- 89 % sur le territoire de l'arrondissement de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville (2 695 personnes)

Tableau 2
Évolution de la population par groupe d'âge 1996-2006, Ville de Sherbrooke

| Année | Groupe d'âge | ARRONDISSEMENTS | | | | | | | | | | VILLE DE SHERBROOKE | | | |
|---------------------|----------------|-----------------|--------|------------|--------|-------------|--------|---------------|--------|----------------------------------|--------|---------------------|--------|--------|-----------|
| | | Brompton | | Fleurimont | | Lennoxville | | Mont-Bellevue | | Rock Forest–Saint-Élie–Deauville | | Jacques-Cartier | | N | % |
| | | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % | | |
| 1996 | 0-4 ans | 420 | 7,5 % | 2 315 | 5,9 % | 175 | 4,3 % | 1 860 | 5,9 % | 2 035 | 8,0 % | 1 515 | 5,4 % | 8 320 | 6,2 % |
| | 5-19 ans | 1 330 | 23,8 % | 8 540 | 21,7 % | 700 | 17,3 % | 5 485 | 17,4 % | 6 070 | 23,9 % | 4 925 | 17,4 % | 27 050 | 20,1 % |
| | 20-54 ans | 2 895 | 51,8 % | 20 485 | 52,0 % | 1 855 | 46,0 % | 17 805 | 56,3 % | 14 200 | 56,0 % | 15 480 | 54,7 % | 72 720 | 54,2 % |
| | 55-74 ans | 720 | 12,9 % | 6 030 | 15,3 % | 815 | 20,2 % | 4 995 | 15,8 % | 2 590 | 10,2 % | 4 925 | 17,4 % | 20 075 | 15,0 % |
| | 75 ans et plus | 225 | 4,0 % | 2 000 | 5,1 % | 490 | 12,1 % | 1 465 | 4,6 % | 455 | 1,8 % | 1 470 | 5,2 % | 6 105 | 4,5 % |
| 2001 | 0-4 ans | 355 | 6,3 % | 1 890 | 4,9 % | 240 | 4,9 % | 1 750 | 5,7 % | 1 980 | 7,2 % | 1 195 | 4,3 % | 7 415 | 5,5 % |
| | 5-19 ans | 1 275 | 22,5 % | 7 745 | 20,0 % | 850 | 17,5 % | 5 475 | 17,7 % | 6 225 | 22,7 % | 4 560 | 16,4 % | 26 115 | 19,3 % |
| | 20-54 ans | 2 980 | 52,7 % | 20 055 | 51,7 % | 2 315 | 47,5 % | 17 175 | 55,6 % | 15 070 | 54,9 % | 14 390 | 51,7 % | 71 965 | 53,1 % |
| | 55-74 ans | 820 | 14,5 % | 6 690 | 17,2 % | 895 | 18,4 % | 5 115 | 16,6 % | 3 640 | 13,3 % | 5 665 | 20,4 % | 22 815 | 16,8 % |
| | 75 ans et plus | 225 | 4,0 % | 2 430 | 6,3 % | 570 | 11,7 % | 1 370 | 4,4 % | 515 | 1,9 % | 2 005 | 7,2 % | 7 110 | 5,3 % |
| 2006 | 0-4 ans | 385 | 6,4 % | 1 850 | 4,7 % | 255 | 4,7 % | 1 695 | 5,3 % | 2 065 | 6,8 % | 1 200 | 3,9 % | 7 445 | 5,1 % |
| | 5-19 ans | 1 315 | 21,9 % | 7 075 | 18,0 % | 1 080 | 20,1 % | 5 600 | 17,4 % | 6 755 | 22,1 % | 5 040 | 16,2 % | 26 870 | 18,6 % |
| | 20-54 ans | 3 040 | 50,5 % | 19 685 | 50,2 % | 2 440 | 45,4 % | 17 740 | 55,1 % | 15 970 | 52,3 % | 14 895 | 47,9 % | 73 820 | 51,1 % |
| | 55-74 ans | 1 010 | 16,8 % | 8 050 | 20,5 % | 1 035 | 19,2 % | 5 535 | 17,2 % | 5 090 | 16,7 % | 6 995 | 22,5 % | 27 725 | 19,2 % |
| | 75 ans et plus | 265 | 4,4 % | 2 590 | 6,6 % | 570 | 10,6 % | 1 630 | 5,1 % | 650 | 2,1 % | 2 990 | 9,6 % | 8 710 | 6,0 % |
| Variation 1996-2006 | 0-4 ans | -35 | -1,1 % | -465 | -1,2 % | 80 | 0,4 % | -165 | -0,6 % | 30 | -1,3 % | -315 | -1,5 % | -875 | -1,0 p.p. |
| | 5-19 ans | -15 | -1,9 % | -1 465 | -3,7 % | 380 | 2,7 % | 115 | 0,0 % | 685 | -1,8 % | 115 | -1,2 % | -180 | -1,6 p.p. |
| | 20-54 ans | 145 | -1,2 % | -800 | -1,9 % | 585 | -0,6 % | -65 | -1,2 % | 1 770 | -3,7 % | -585 | -6,8 % | 1 100 | -3,1 p.p. |
| | 55-74 ans | 290 | 3,9 % | 2 020 | 5,2 % | 220 | -1,0 % | 540 | 1,4 % | 2 500 | 6,5 % | 2 070 | 5,1 % | 7 650 | 4,2 p.p. |
| | 75 ans et plus | 40 | 0,4 % | 590 | 1,5 % | 80 | -1,5 % | 165 | 0,4 % | 195 | 0,3 % | 1 520 | 4,4 % | 2 605 | 1,5 p.p. |

p.p. : point de pourcentage

Source: Recensements 1996, 2001 et 2006 de Statistique Canada

Une diminution du poids relatif des jeunes sur l'ensemble du territoire de la Ville de Sherbrooke

Le nombre de jeunes âgés de 0 à 4 ans et de 5 à 19 ans a diminué au cours de la période 1996-2001. Cette décroissance du nombre de jeunes a par contre été suivie d'une légère hausse de ceux-ci entre 2001 et 2006. Au total, la population âgée de 0 à 4 ans a chuté 11 % (875 personnes), alors que celle âgée de 5 à 19 ans a diminué de 1 % (180 personnes) au cours de la période 1996-2006. Le poids relatif des jeunes a également diminué entre 1996 et 2006. Cette baisse a été de 1,0 point de pourcentage chez les 0-4 ans et de 1,6 point de pourcentage chez les 5-19 ans.

On remarque le même phénomène de diminution du poids relatif des jeunes dans la population de cinq des six arrondissements de la Ville de Sherbrooke. Par contre, sur le territoire de l'arrondissement de Lennoxville, le poids relatif des jeunes a augmenté de 3,1 points de pourcentage entre 1996 et 2006. Cette hausse du poids relatif est le résultat d'une augmentation de 53 % du nombre total de la population âgée de moins de 20 ans (460 jeunes).

D'autre part, on observe, malgré une diminution du poids relatif des jeunes de moins de 20 ans, une hausse du nombre de jeunes de 9 % (ou 715 jeunes) entre 1996 et 2006 sur le territoire de l'arrondissement de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville. De légères augmentations du nombre de jeunes âgés de 5 à 19 ans ont également été observées sur les territoires des arrondissements du Mont-Bellevue et de Jacques-Cartier (2 % ou 115 jeunes pour chaque arrondissement).

Perspectives : une population appelée à croître dans un contexte de vieillissement marqué de la population

Les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sont uniquement disponibles pour l'ensemble de la Ville de Sherbrooke. Ces perspectives sont à considérer avec retenue puisque la population observée lors du recensement 2006 de Statistique Canada était inférieure d'environ 6 000 personnes comparativement aux prévisions de l'ISQ pour cette même année.

Tableau 3
Perspectives démographiques par groupe d'âge 2006-2016, Ville de Sherbrooke

| Groupes d'âges | Population | | | Variations | | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|--------------|--------------|---------------|
| | 2006 | 2011 | 2016 | 2006-2011 | 2011-2016 | 2006-2016 |
| 0-4 ans | 7 445 | 7 745 | 7 585 | 4,0 % | -2,1 % | 1,9 % |
| 5-19 ans | 26 870 | 25 426 | 24 466 | -5,4 % | -3,8 % | -8,9 % |
| 20-54 ans | 73 820 | 76 757 | 75 217 | 4,0 % | -2,0 % | 1,9 % |
| 55-74 ans | 27 725 | 33 954 | 39 397 | 22,5 % | 16,0 % | 42,1 % |
| 75 ans et plus | 8 710 | 11 527 | 12 731 | 32,3 % | 10,4 % | 46,2 % |
| Total | 144 570 | 155 409 | 159 396 | 7,5 % | 2,6 % | 10,3 % |

Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003, Scénario A, [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/index.htm

Tableau 4
Perspectives démographiques – poids relatif de la population par groupe d'âge 2006-2016, Ville de Sherbrooke

| Groupes d'âges | Population | | | Variations |
|----------------|------------|--------|--------|------------|
| | 2006 | 2011 | 2016 | 2006-2016 |
| 0-4 ans | 5,1 % | 5,0 % | 4,8 % | -0,4 p.p. |
| 5-19 ans | 18,6 % | 16,4 % | 15,3 % | -3,2 p.p. |
| 20-54 ans | 51,1 % | 49,4 % | 47,2 % | -3,9 p.p. |
| 55-74 ans | 19,2 % | 21,8 % | 24,7 % | 5,5 p.p. |
| 75 ans et plus | 6,0 % | 7,4 % | 8,0 % | 2,0 p.p. |

p.p. : point de pourcentage

Selon les perspectives démographiques de l'ISQ, en 2016, la population totale de la Ville de Sherbrooke devrait être supérieure d'environ 15 000 personnes à celle de 2006 et se chiffrer à un peu plus de 159 000 personnes.

Cette croissance serait marquée par une hausse de la population âgée de 55 ans et plus (43 % ou près de 15 700 personnes), accompagnée d'une diminution de la population âgée de 5 à 19 ans (9 % ou environ 2 400 personnes); la population âgée de 0 à 4 ans ainsi que de 20 à 54 ans augmenterait très légèrement.

Par contre, malgré une légère hausse de la population âgée de 20 à 54 ans, le poids relatif de la population appartenant à ce groupe d'âge diminuerait de 3,9 points de pourcentage. Par ailleurs,

le poids relatif des jeunes de 0-4 ans devrait rester relativement stable (-0,4 point de pourcentage). Celui de la population âgée de 5 à 19 ans devrait chuter de 3,2 points de pourcentage, alors qu'une hausse du poids relatif de la population âgée de 55 à 74 ans, ainsi que de celle âgée 75 ans et plus, devrait être observée (respectivement de 5,5 et de 2,0 points de pourcentage).

2.3 CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET DES FAMILLES

Le recensement 2006 dénombre un total de 65 990 ménages. Certains de ces ménages sont formés de couples mariés ou en union libre (14 670 avec enfants et 17 805 sans enfant). Certains ne comprennent aussi qu'une seule personne (23 385). Les autres 10 130 ménages sont des ménages multifamiliaux, des ménages familiaux monoparentaux et des ménages non familiaux autres que les ménages constitués d'une seule personne.

Parmi ces ménages, on dénombre 39 715 familles; des couples mariés ou vivant en union libre et des parents seuls demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Les familles comprennent un nombre moyen de 2,8 personnes, dont une moyenne de 1,0 personne est un enfant.

Tableau 5
Composition des ménages – nombre d'enfants par groupe d'âge 2006, Ville de Sherbrooke

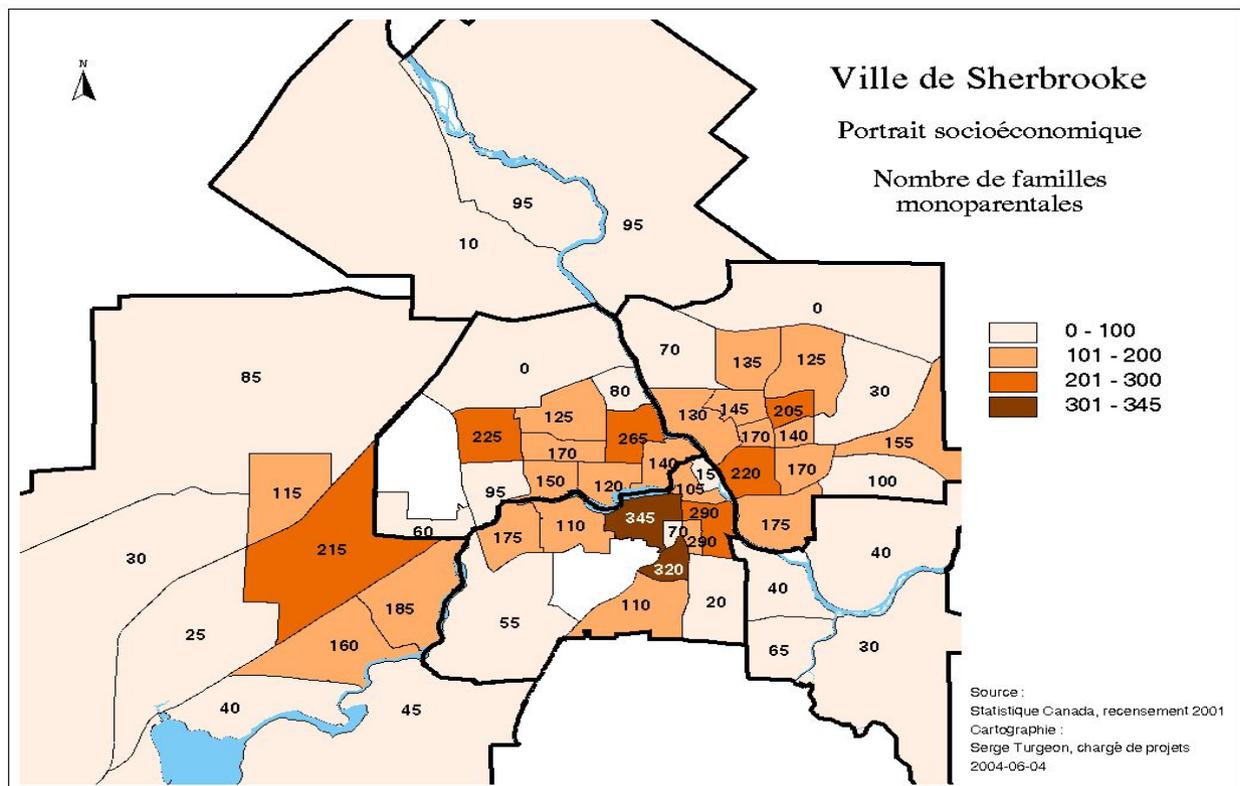
| Groupes d'âges | ARRONDISSEMENTS | | | | | | VILLE DE SHERBROOKE |
|------------------------------------|-----------------|------------|-------------|---------------|----------------------------------|-----------------|---------------------|
| | Brompton | Fleurimont | Lennoxville | Mont-Bellevue | Rock Forest–Saint-Élie–Deauville | Jacques-Cartier | |
| Moins de 6 ans | 435 | 2270 | 260 | 2110 | 2450 | 1530 | 9055 |
| De 6 à 14 ans | 800 | 4260 | 465 | 3025 | 3940 | 2550 | 15035 |
| De 15 à 17 ans | 255 | 1635 | 170 | 940 | 1100 | 930 | 5025 |
| De 18 à 24 ans | 365 | 2210 | 240 | 1300 | 1485 | 1535 | 7130 |
| 25 ans et plus | 80 | 680 | 70 | 520 | 325 | 535 | 2210 |
| Nombre moyen d'enfants à la maison | 1,2 | 1 | 0,9 | 1 | 1,1 | 0,9 | 1,0 |

Source: Recensement 2001 de Statistique Canada

La répartition des familles monoparentales est facilement observable. Les concentrations les plus fortes des familles monoparentales se retrouvent majoritairement au centre de la ville, au croisement des arrondissements Jacques-Cartier, Mont-Bellevue et Fleurimont. Cette répartition

correspond partiellement, nous le verrons ultérieurement, à la distribution des ménages à revenus plus faibles.

Figure 1
Portrait socioéconomique de la Ville de Sherbrooke – Recensement 2001



2.4 CARACTÉRISTIQUES CULTURELLES

Les caractéristiques culturelles de la population sont un autre facteur déterminant pour certains besoins spécifiques en termes d'équipements sportifs et de loisirs. Par exemple, on pourrait imaginer qu'une population venant d'un pays chaud serait plus portée à pratiquer le soccer que le patin sur glace. La présente section montre donc le portrait culturel de la population par arrondissement à partir des données du recensement de 2001 de Statistique Canada.

L'augmentation de nouveaux arrivants est stable depuis les années 1960 pour l'ensemble de la ville. La même remarque peut être faite pour chacun des arrondissements, à l'exception de

l'arrondissement du Mont-Bellevue où l'immigration a connue une hausse marquée entre 1996 et 2001. Cet arrondissement semble être un lieu privilégié puisque 41,5 % du total des immigrants pour l'ensemble de la Ville de Sherbrooke (6 290 individus) y avaient élu domicile en 2001.

Tableau 6
Immigration – Population d'immigrants selon la période d'immigration, Ville de Sherbrooke

| Périodes | ARRONDISSEMENTS | | | | | | |
|------------|-----------------|------------|-------------|---------------|--|-----------------|---------------------|
| | Brompton | Fleurimont | Lennoxville | Mont-Bellevue | Rock Forest– Saint-Élie– Deauville | Jacques-Cartier | VILLE DE SHERBROOKE |
| Avant 1961 | 10 | 100 | 110 | 85 | 75 | 100 | 475 |
| 1961-1970 | 0 | 115 | 120 | 100 | 70 | 155 | 560 |
| 1971-1980 | 35 | 190 | 60 | 250 | 120 | 235 | 890 |
| 1981-1990 | 0 | 185 | 65 | 390 | 110 | 310 | 1060 |
| 1991-1995 | 0 | 285 | 30 | 545 | 95 | 370 | 1330 |
| 1996-2001 | 25 | 255 | 80 | 1245 | 145 | 235 | 1975 |

Source: Recensement 2001 de Statistique Canada

D'autre part, on observe que l'origine des immigrants est très diversifiée. Bien sûr, une proportion importante de ceux-ci provient de la France (770 individus pour 12,2 %) et des États-Unis (780 individus pour 12,4 %). Pourtant, on note aussi que 43,1 % proviennent de « tout autre lieu de naissance », sans catégorie marquante.

Au niveau des arrondissements, on constate aussi que :

- le poids relatif de la population immigrante ne change pas entre 1996 et 2001, sauf pour l'arrondissement du Mont-Bellevue où le poids a presque doublé, passant de 4,3 % à 8,3 %;
- l'arrondissement du Mont-Bellevue contient une communauté significative d'individus venant de l'ancienne Yougoslavie;
- c'est l'arrondissement de Brompton qui contient le moins d'immigrants et ce, de façon absolue (55 individus) et de façon proportionnelle (1,3 % de la population en 2001).

Tableau 7
Immigration – population d’immigrants selon certains lieux de naissance⁽¹⁾
Ville de Sherbrooke

| Lieux de naissance | ARRONDISSEMENTS | | | | | | VILLE DE SHERBROOKE |
|------------------------------|-----------------|------------|-------------|---------------|----------------------------------|-----------------|---------------------|
| | Brompton | Fleurimont | Lennoxville | Mont-Bellevue | Rock Forest–Saint-Élie–Deauville | Jacques-Cartier | |
| Royaume-Uni | 0 | 0 | 120 | 20 | 15 | 30 | 200 |
| Chine | 0 | 50 | 70 | 10 | 20 | 10 | 165 |
| Italie | 0 | 55 | 10 | 25 | 20 | 35 | 140 |
| États-Unis | 20 | 225 | 90 | 170 | 110 | 170 | 780 |
| Allemagne | 0 | 20 | 25 | 35 | 15 | 15 | 100 |
| Viet Nam | 0 | 35 | 0 | 80 | 25 | 10 | 160 |
| France | 25 | 100 | 35 | 175 | 135 | 295 | 770 |
| Yougoslavie | 0 | 20 | 10 | 380 | 0 | 15 | 420 |
| Haiti | 0 | 30 | 0 | 60 | 10 | 35 | 140 |
| Maroc | 0 | 15 | 10 | 60 | 10 | 35 | 120 |
| Tout autre lieu de naissance | 10 | 465 | 60 | 1 460 | 180 | 550 | 2 710 |
| Résidents non permanents | 0 | 110 | 55 | 530 | 0 | 90 | 785 |

Source: Recensement 2001 de Statistique Canada

(1) Les lieux de naissance ayant un total inférieur à 100 au niveau de la ville n’apparaissent pas dans ce tableau.

En ce qui a trait à la langue, une caractéristique qui distingue les groupes sociaux ainsi qu’un volet important de la culture, on constate que le français est de loin la langue la plus utilisée dans l’ensemble de la ville. Seul l’arrondissement de Lennoxville fait exception à cette règle puisque près de 54 % de la population désigne l’anglais comme langue maternelle et que près de 60 % disent la parler à la maison. On interprétera ce phénomène en comprenant que la région de Sherbrooke et des Cantons-de-l’Est fut développée à l’origine par des Loyalistes anglophones et que l’ancienne ville de Lennoxville a toujours su garder, au cours des décennies, son cachet et son homogénéité anglo-saxonne.

Tableau 8
Portrait culturel – répartition de la population selon la langue maternelle
Ville de Sherbrooke

| Langues maternelles | ARRONDISSEMENTS | | | | | | |
|-------------------------|-----------------|------------|-------------|---------------|----------------------------------|-----------------|---------------------|
| | Brompton | Fleurimont | Lennoxville | Mont-Bellevue | Rock Forest–Saint-Élie–Deauville | Jacques-Cartier | VILLE DE SHERBROOKE |
| Réponses uniques | 5 580 | 38 590 | 4 755 | 30 520 | 27 240 | 27 615 | 134 300 |
| Anglais | 40 | 635 | 2 565 | 955 | 620 | 1 250 | 6 060 |
| Français | 5 535 | 37 175 | 1 945 | 27 170 | 26 390 | 25 590 | 123 805 |
| Langues non officielles | 0 | 780 | 250 | 2 390 | 235 | 780 | 4 430 |
| Réponses multiples | 60 | 195 | 115 | 360 | 185 | 200 | 1 120 |

Source: Recensement 2001 de Statistique Canada

Tableau 9
Portrait culturel – répartition de la population selon la langue parlée à la maison
Ville de Sherbrooke

| Langues parlées à la maison | ARRONDISSEMENTS | | | | | | |
|-----------------------------|-----------------|------------|-------------|---------------|----------------------------------|-----------------|---------------------|
| | Brompton | Fleurimont | Lennoxville | Mont-Bellevue | Rock Forest–Saint-Élie–Deauville | Jacques-Cartier | VILLE DE SHERBROOKE |
| Réponses uniques | 5 390 | 36 515 | 3 840 | 27 905 | 25 720 | 24 985 | 124 350 |
| Anglais | 0 | 165 | 2 275 | 415 | 175 | 715 | 3 745 |
| Français | 5 395 | 36 160 | 1 480 | 26 550 | 25 475 | 24 165 | 119 225 |
| Langues non officielles | 0 | 180 | 80 | 945 | 70 | 100 | 1 375 |
| Réponses multiples | 245 | 2 280 | 1 035 | 2 975 | 1 700 | 2 835 | 11 070 |

Source: Recensement 2001 de Statistique Canada

2.5 CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

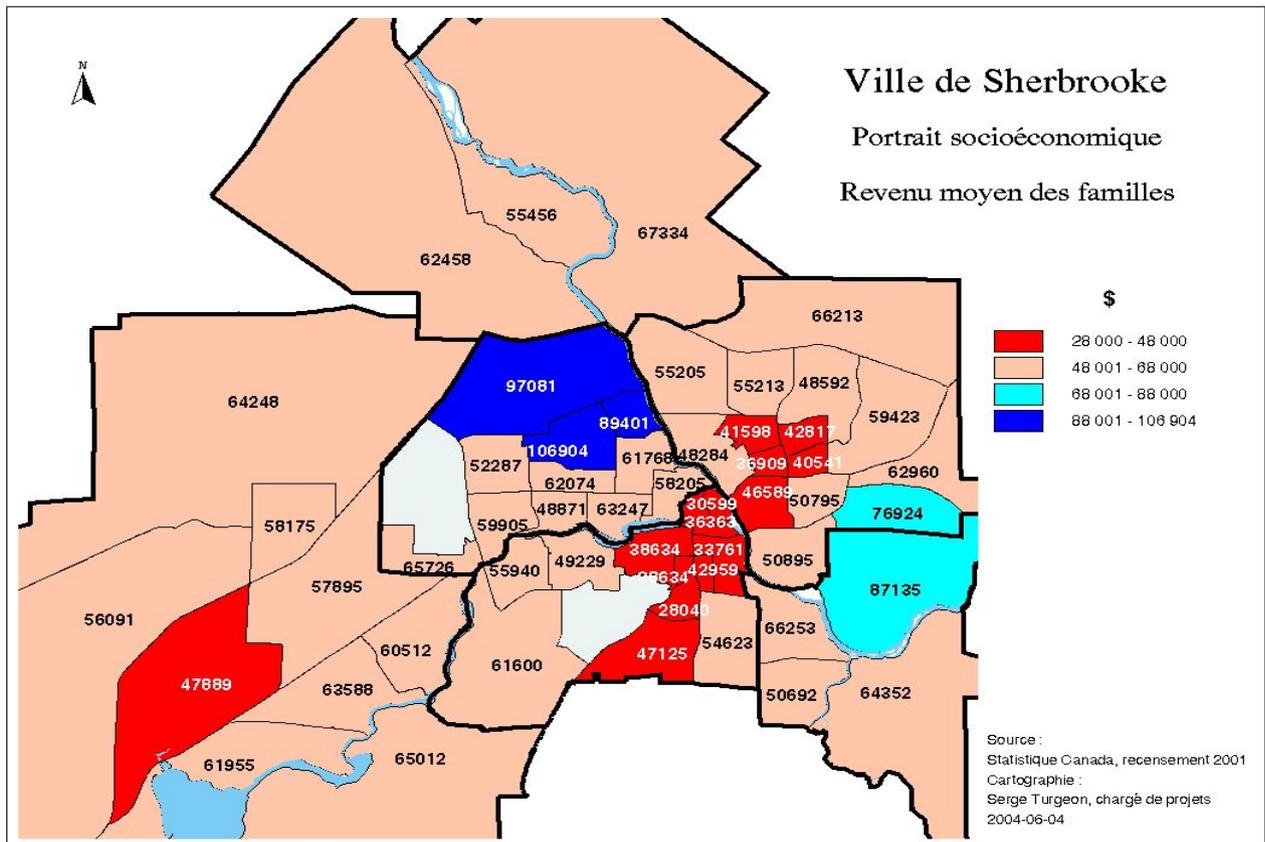
En 2000, le revenu médian des familles de la Ville de Sherbrooke était de 48 929 \$, comparativement à 50 242 \$ pour l'ensemble de la province de Québec. L'arrondissement du Mont-Bellevue est le moins fortuné avec un revenu médian de 37 949 \$ par famille, tandis que les arrondissements de Brompton, Lennoxville, Rock Forest-Saint-Élie-Deauville et Jacques-Cartier présentent les valeurs les plus élevées de revenu médian et de revenu moyen.

Tableau 10
Portrait économique – revenu des familles par arrondissement en 2000
Ville de Sherbrooke

| | ARRONDISSEMENTS | | | | | | VILLE DE SHERBROOKE |
|---------------|-----------------|------------|-------------|---------------|----------------------------------|-----------------|---------------------|
| | Brompton | Fleurimont | Lennoxville | Mont-Bellevue | Rock Forest–Saint-Élie–Deauville | Jacques-Cartier | |
| Revenu médian | 57 934 \$ | 46 747 \$ | 52 849 \$ | 37 949 \$ | 56 032 \$ | 54 439 \$ | 48 929 \$ |
| Revenu moyen | 61 492 \$ | 52 425 \$ | 66 006 \$ | 42 905 \$ | 60 378 \$ | 65 687 \$ | 55 767 \$ |

Source: Recensement 2001 de Statistique Canada

Figure 2
Portrait socioéconomique – Ville de Sherbrooke, Recensement 2001



La carte ci-haut montre plus spécifiquement la répartition des familles selon leur revenu moyen. Les trois secteurs en bleu forment le « vieux-nord », un quartier plus aisé composé de résidences unifamiliales et de logements. La concentration de revenus moyens plus faibles se situe dans l'arrondissement du Mont-Bellevue, à proximité du centre-ville.

Les deux secteurs en blanc correspondent au site de l'Université de Sherbrooke et au parc du mont Bellevue, dans l'arrondissement du même nom, et au parc industriel régional dans la partie ouest de l'arrondissement de Jacques-Cartier.

Un équilibre entre les logements loués et les logements possédés

En général, la Ville de Sherbrooke présente une proportion équilibrée de logements loués et de logements possédés. Au niveau des arrondissements de Brompton et de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville, la proportion de logements loués tombe à respectivement 25,2 % et 21,5 %, ce qui démontre le caractère de banlieue des anciennes municipalités.

En ce qui a trait à la valeur des logements, le tableau ci-bas montre les valeurs moyennes des logements pour chaque arrondissement. La valeur moyenne pour l'ensemble de la ville est de 98 789 \$, significativement en deçà de la moyenne provinciale de 110 668 \$. Les foyers des hautes et de basses valeurs s'apparentent aux données pour le revenu moyen des familles (des moyennes élevées pour le « vieux-nord » et les moyennes les plus basses pour l'arrondissement du Mont-Bellevue).

Tableau 11
Logements – Valeur moyenne des logements par arrondissement
Ville de Sherbrooke

| | ARRONDISSEMENTS | | | | | | VILLE DE SHERBROOKE |
|------------------------------|-----------------|------------|-------------|---------------|----------------------------------|-----------------|---------------------|
| | Brompton | Fleurimont | Lennoxville | Mont-Bellevue | Rock Forest–Saint-Élie–Deauville | Jacques-Cartier | |
| Valeur moyenne des logements | 94 650 \$ | 91 270 \$ | 117 298 \$ | 89 854 \$ | 98 883 \$ | 114 270 \$ | 98 789 \$ |

Source: Recensement 2001 de Statistique Canada

2.6 POTENTIEL RÉSIDENTIEL DU TERRITOIRE

Entre 1997 et 2006, plus de 8 109 logements ont été construits sur le territoire de la nouvelle Ville de Sherbrooke, soit une moyenne de 811 logements par année. Un certain ralentissement du nombre de mises en chantier résidentielles avait été observé à partir de 1994, pour atteindre un creux de 456 nouvelles unités de logements en 2001. L'année 2002 a cependant été marquée par un redressement important avec plus de 68 % d'augmentation par rapport à l'année précédente. Ce niveau d'activité a perduré depuis sauf pour 2005, alors qu'une pénurie de terrains constructibles empêchait le développement.

Tableau 12
Potentiel – Évolution du nombre de logements mis en chantier 1997-2006
par ancienne municipalité

| | ANNÉES | | | | | | | | | | Moyenne 10 ans | (%) |
|----------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|-------------|-------------------|--------------|
| | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | | |
| Ascot | 22 | 12 | 12 | 8 | 4 | 8 | 18 | 4 | 17 | 16 | 12,1 | 1,5 % |
| Bromptonville | 24 | 25 | 28 | 15 | 15 | 48 | 33 | 47 | 32 | 35 | 30,2 | 3,7 % |
| Deauville | 27 | 29 | 3 | 15 | 17 | 32 | 54 | 39 | 47 | 30 | 29,3 | 3,6 % |
| Fleurimont | 109 | 59 | 54 | 43 | 54 | 75 | 117 | 110 | 116 | 116 | 85,3 | 10,5 % |
| Lennoxville | 7 | 9 | 11 | 18 | 5 | 5 | 100 | 30 | 37 | 74 | 29,6 | 3,7 % |
| Rock Forest | 186 | 162 | 172 | 200 | 171 | 256 | 253 | 255 | 264 | 259 | 217,8 | 26,9 % |
| Saint-Élie-d'Orford | 187 | 142 | 113 | 59 | 47 | 61 | 148 | 125 | 138 | 84 | 110,4 | 13,6 % |
| Sherbrooke | 126 | 181 | 113 | 229 | 143 | 280 | 414 | 507 | 244 | 725 | 296,2 | 36,5 % |
| Total | 688 | 619 | 506 | 587 | 456 | 765 | 1137 | 1117 | 895 | 1339 | 810,9 | 100 % |

Sources: Entre 1997 et 2002 : SCHL

Entre 2003 et 2006 : Ville de Sherbrooke, Statistiques de la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Les anciennes municipalités de Rock Forest, Saint-Élie-d'Orford et Sherbrooke ont, à elles-seules, accaparé plus de 77 % des nouveaux logements mis en chantier entre 1997 et 2006. Pendant six de ces dix années, soit en 1998, 2000, 2002, 2003, 2004 et 2006, c'est sur le territoire de la Ville de Sherbrooke qu'ont été construit le plus grand nombre de nouveaux logements.

Au cours des dernières années (2003 à 2006), sur les 2 433 permis émis, regroupant 4 488 nouveaux logements, 81 % sont des maisons individuelles, représentant 44 % des nouveaux logements; les habitations de 2 à 4 logements représentent 14 % des permis pour 24 % des

logements. Quant aux habitations de 5 logements et plus, ils représentent 5 % des permis pour 32 % des logements.²

² Source : Ville de Sherbrooke

Figure 3
Plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Sherbrooke
Évolution historique de 1960 à 2001

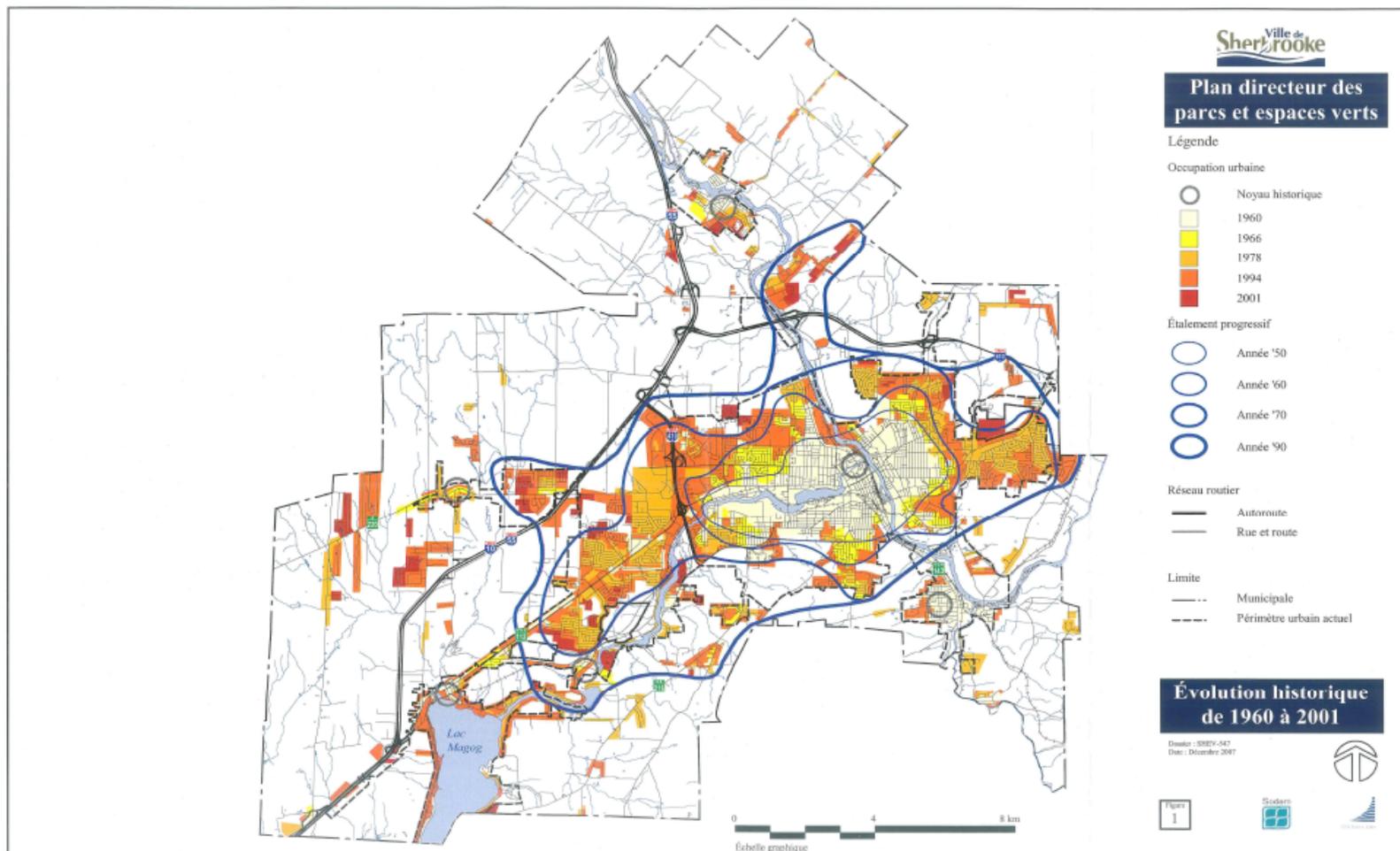


Tableau 13
Potentiel – Typologie des bâtiments pour les logements mis en chantier par ancienne
municipalité, entre 2003 et 2006

| | Maisons individuelles | % | Bifamilial | % | Trifamilial | % | 4 logements | % | 5 logements et plus | % | Total |
|----------------------------|-----------------------|-----|------------|-----|-------------|-----|-------------|-----|---------------------|-----|-------|
| Ascot | 45 | 2 | 1 | 1 | - | | 3 | 2 | - | | 49 |
| Bromptonville | 118 | 6 | 3 | 3 | - | | 3 | 2 | 1 | 1 | 125 |
| Deauville | 156 | 8 | 5 | 4 | - | | - | - | - | | 161 |
| Fleurimont | 294 | 15 | 18 | 16 | 2 | 7 | 12 | 6 | 11 | 9 | 337 |
| Lennoxville | 34 | 2 | 3 | 3 | - | | 1 | 1 | 10 | 8 | 48 |
| Rock Forest | 660 | 33 | 59 | 51 | 4 | 14 | 37 | 20 | 14 | 12 | 774 |
| Saint-Élie-d'Orford | 421 | 21 | 9 | 8 | 5 | 18 | 5 | 3 | 3 | 3 | 443 |
| Sherbrooke | 255 | 13 | 18 | 16 | 17 | 61 | 126 | 67 | 80 | 67 | 496 |
| Total | 1983 | 100 | 116 | 100 | 28 | 100 | 187 | 100 | 119 | 100 | 2433 |

Source: Ville de Sherbrooke, Statistiques de la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Part des logements construits en milieu rural

Au cours des dix dernières années, une certaine part des logements ont été construits en milieu rural. Toutefois, depuis 2001, les dispositions du projet de loi 184 limitent fortement les possibilités de construire des logements en zone agricole, de sorte qu'il est peu probable que les tendances observées au cours des dix dernières années se poursuivront dans l'avenir. De plus, de nouvelles normes plus sévères concernant les superficies minimales des terrains non desservis (4000 m²) font en sorte que la densité sera encore plus faible.

Il n'en demeure pas moins que le territoire de la Ville de Sherbrooke recèle de grandes superficies en zone non agricole et à l'extérieur des périmètres d'urbanisation, rendant ainsi possible la construction de logements en milieu rural. Ainsi, en 2002, 106 des 765 logements mis en chantier, soit 14 %, n'étaient pas reliés à un réseau d'infrastructure public d'assainissement des eaux.³

³ Source : Ville de Sherbrooke

2.7 PROJECTION DE LA DEMANDE EN MATIÈRE DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Les besoins en espaces résidentiels sont principalement déterminés par les projections du nombre de ménages et par l'évolution des types de logements. Au Québec, les tendances du marché immobilier sont grandement influencées par l'évolution des cohortes d'âges. Ainsi, en 2000, 60 % des nouveaux acheteurs de maison individuelle avaient moins de 35 ans, tandis que la résidence en copropriété était surtout le choix des ménages de 45 ans et plus. Conséquemment, il est essentiel d'analyser l'évolution prévisible des groupes d'âges pour évaluer la répartition des types de logements au cours des prochaines années.

La faible croissance du groupe d'âge 25-29 ans, jumelée à la stabilisation du groupe d'âge des 30-34 ans entre 2001 et 2016, devrait entraîner une diminution du nombre de maisons individuelles, jumelées et en rangée destinées aux premiers acheteurs.

L'augmentation prévue de 32 % de la population des groupes d'âge de 50-54 ans et 55-59 ans entre 2001 et 2016 favorisera la construction de maisons individuelles et de copropriétés de luxe destinées aux deuxièmes et troisièmes acheteurs.

La forte augmentation de population des groupes d'âge 60-64 ans, 65-69 ans, 70-74 ans et 75-79 ans (65 %) devrait entraîner une augmentation de la part des appartements et autres types d'habitations.

Conséquemment, entre 2007 et 2016, la part des maisons individuelles devrait diminuer à 40 %⁴. Les habitations de 2 à 4 logements devraient représenter environ 20 % des mises en chantier. Finalement, la part des appartements et autres types d'habitations pourrait atteindre 40 % durant cette période.

En évaluant une densité résidentielle brute de 15 logements à l'hectare pour les maisons individuelles, 40 logements à l'hectare pour les habitations de 2 à 4 logements et 55 logements à l'hectare pour les habitations de 5 logements et plus, la croissance résidentielle anticipée entre 2007 et 2016 devrait entraîner l'occupation de 353 hectares en milieu urbain, le tout tel que démontré dans le tableau suivant :

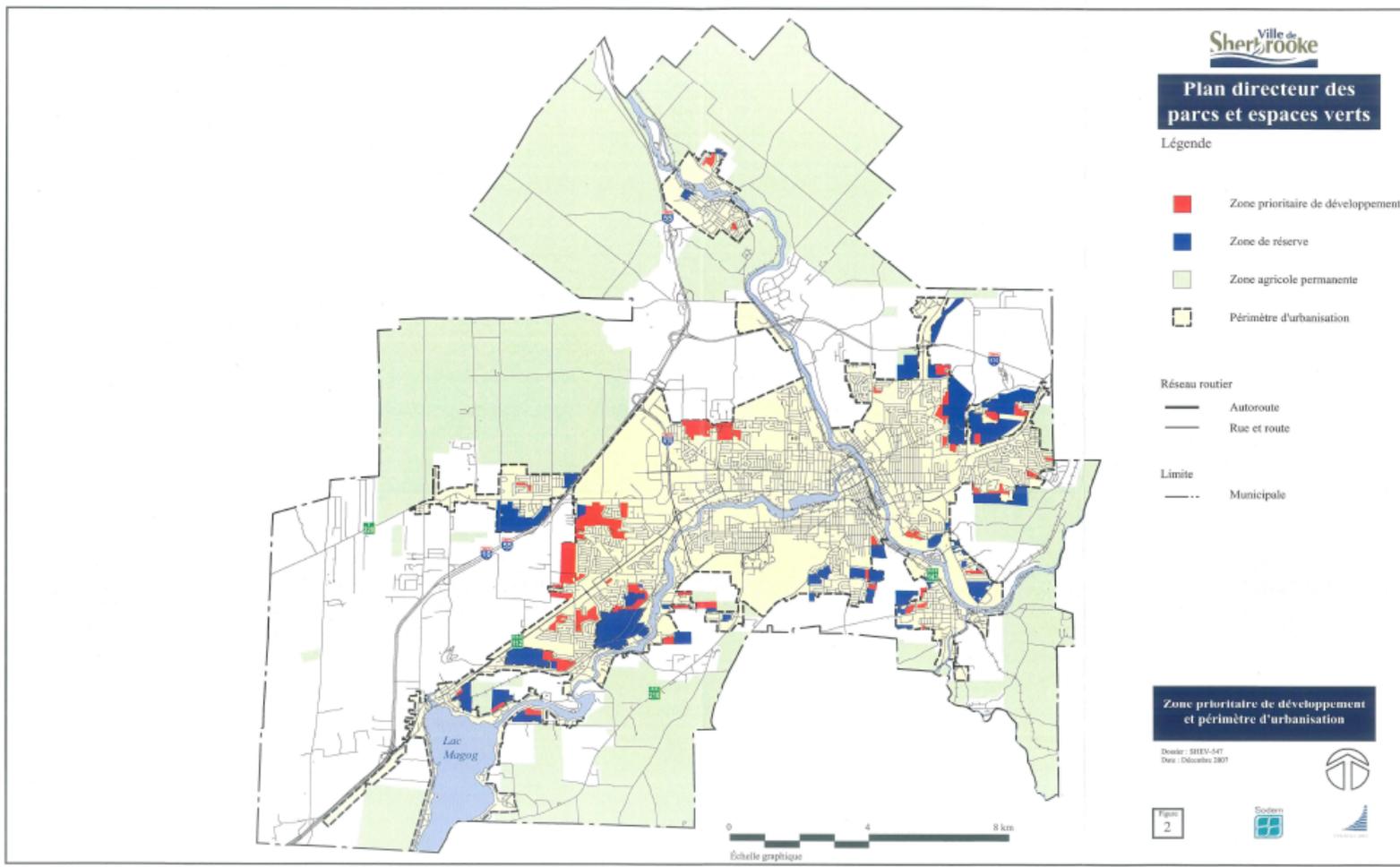
⁴ RCI no 193 relatif au développement sur le territoire de la MRC, Ville de Sherbrooke, 2004

Tableau 14
Potentiel - Estimation de l'espace résidentiel requis de 2007 à 2016 (scénario tendanciel)

| Moyenne annuelle de logements créés | 909 logements/année |
|--|---|
| Demande estimée pour 2007 à 2016 (10 ans) | 9 090 logements |
| Répartition des logements : <ul style="list-style-type: none"> • maison individuelle – 40 % • 2 à 4 logements – 20 % • 5 logements et plus – 40 % | 3 636 logements 1 818 logements 3 636 logements |
| Densité prévue : <ul style="list-style-type: none"> • maison individuelle – 15 log/ha • 2 à 4 logements – 40 log/ha • 5 logements et plus – 55 log/ha | 242 hectares 45 hectares 66 hectares |
| Estimation des besoins | 353 hectares |

Source : Ville de Sherbrooke, Statistiques de la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Figure 4
Plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Sherbrooke
Zone prioritaire de développement et périmètre d'urbanisation



Par ailleurs, la Ville de Sherbrooke a identifié des zones prioritaires de développement et des zones de réserves afin de planifier le développement prévu jusqu'en 2016 sur son territoire. Les critères servant à déterminer ces zones sont les suivants :

Tableau 15
Critères servant à déterminer les zones prioritaires de développement et les zones de réserves

| Zones prioritaires de développement | Zones de réserves |
|--|---|
| Secteurs devant être mis en développement de façon économique (pour la communauté) Secteur devant être desservi par les réseaux d'égouts et d'aqueducs municipaux, ne devant pas nécessiter des travaux de surdimensionnement majeurs Secteur où un projet de développement a été approuvé par des administrations municipales et devant être honoré | Terrains vacants situés à l'intérieur des périmètres d'urbanisation et à l'extérieur des zones prioritaires |

Source : Ville de Sherbrooke, document de justification accompagnant le RCI no 193-2

Ces zones prioritaires de développement et de réserves sont montrées à la figure 2. Elles désignent bien la répartition des développements potentiels sur le territoire et, par conséquent, la localisation des nouvelles constructions pour un horizon approximatif de 10 ans. Le tableau 17 révèle quels arrondissements connaîtront une forte croissance pendant cette période. Rock Forest-Saint-Élie-Deauville a un potentiel de développement (superficie de terrains en développement ou près à être développés dans un court laps de temps) considérable à court et à moyen termes. Fleurimont, bien que possédant beaucoup moins de superficie en zone prioritaire de développement, a un total de 507,83 hectares de terrains vacants à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. En contrepartie, l'arrondissement de Bromptonville représente 1,4 % du total des superficies identifiées pour l'ensemble de la ville.

Tableau 16
Potentiel – Zones prioritaires de développement par arrondissement

| Arrondissements | Superficie de zone prioritaire (ha) | Superficie de zone de réserve (ha) |
|-------------------------------|--|---|
| Bromptonville | 10,02 | 10,09 |
| Fleurimont | 82,04 | 425,79 |
| Jacques-Cartier | 96,03 | 68,90 |
| Lennoxville | 15,54 | 100,37 |
| Mont-Bellevue | 37,14 | 0,00 |
| Rock Forest-St-Élie-Deauville | 208,34 | 369,86 |
| TOTAL | 449,11 | 975,02 |

Source : Ville de Sherbrooke, Teknika-HBA et Groupe GBB, Projet de plan d'urbanisme numéro 326, octobre 2006.

On peut donc s'attendre à ce que les arrondissements de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville, Jacques-Cartier et Fleurimont reçoivent la grande majorité du développement. Dans le cas de l'arrondissement Jacques-Cartier, on assistera à la densification et au développement des superficies non occupées en zone urbaine. Il ne s'agira donc pas d'un étalement du territoire. Pour ce qui est des arrondissements de Fleurimont et de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville, on peut s'attendre à ce que leur développement contribue à étendre le territoire de façon très marquée. On devra donc en tenir compte à l'intérieur de la planification des équipements sportifs et récréatifs.

2.8 PROMOTION DE SAINES HABITUDES DE VIE

De façon générale, l'état de santé de la population de l'Estrie s'est amélioré au cours des dernières décennies. Entre 1989 et 2003, l'espérance de vie s'est accrue de plus de trois ans chez les hommes (passant de 72,6 à 76,5 ans) et de plus de deux ans chez les femmes (passant de 80,2 à 82,7 ans). Elle est égale à celle du Québec en général, chez les hommes (76,5 ans) et elle dépasse de 0,6 an celle des femmes (82,1 ans)⁵.

Les cancers, première cause de décès (taux de mortalité de 226 pour 100 000 personnes en 2003), ont baissé légèrement dans le temps. Les maladies cardiovasculaires sont en recul (le taux

⁵ ISQ, 2005

de mortalité a diminué de - 2,9 % entre 1995 et 2003. Les taux de la région de l'Estrie sont inférieurs à ceux du Québec.⁶

Par contre, les facteurs de risque sont toujours présents. Sous cet angle, la situation de la population de la région de l'Estrie en 2003 est comparable à celle de la population québécoise en général⁷ (lorsque de légers écarts avec la moyenne québécoise sont notés, ils sont signalés ci-dessous) :

- Perception de la population de l'Estrie qualifiant leur santé passable ou mauvaise : 10,2 % versus 10,1 % pour l'ensemble du Québec;
- Tabagisme : la proportion de fumeurs quotidiens est de 20,1 % dans la région de l'Estrie, comparativement à 20,7 %⁸ pour l'ensemble du Québec;
- Consommation d'alcool : la proportion de la population prenant plus de quatorze verres au moins une fois par semaine est de 7,5 %, comparativement à 6,1 % pour l'ensemble du Québec;
- Proportion de la population considérée comme sédentaire : 23,7 %, comparativement à 26,3 %;
- Proportion de la population souffrant d'obésité (IMC supérieur ou égal à 30) : 10,6 %, comparativement à 14,0 %; ce taux est en hausse au Québec depuis la fin des années 80;
- Part de la population consommant moins de 5 fruits et légumes par jour : 50 % dans la région de l'Estrie (contre 50 % au Québec);
- Proportion de la population de 15 ans et plus éprouvant un stress quotidien élevé : 27,3 % dans la région de l'Estrie, comparativement à 28,4 % pour l'ensemble du Québec;
- Proportion de la population des 15-24 ans ne fréquentant pas l'école : 36,4 %, comparativement à 33,2 %;
- Proportion de la population ayant un très faible sentiment d'appartenance à sa communauté locale : 7,7 %, comparativement à 11,1 %;
- Prévalence déclarée d'hypertension artérielle chez la population de l'Estrie de 12 ans et plus : 14,5 % (contre 14,5 % au Québec).

⁶ Eco-Santé Québec 2007 - Version : octobre 2007

⁷ Eco-Santé Québec 2007 - Version : octobre 2007

⁸ Pour l'année 2005.

La contribution significative du sport et du loisir au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population est largement démontrée et documentée dans la littérature. Il est aussi reconnu que si on désire optimiser les retombées positives, ces activités doivent être pratiquées de façon saine et sécuritaire. Malheureusement, la pratique de ces activités s'accompagne d'un risque de blessures – aussi appelée traumatismes d'origine récréative et sportive (TORS). L'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) de Statistique Canada révèle qu'au Québec, en 2003, plus du quart (25,3 %) des blessures non intentionnelles survenaient durant la pratique d'activités récréatives et sportives. L'analyse des données de 1999 à 2004 provenant du Bureau du coroner du Québec a permis de répertorier un nombre annuel moyen de 174 décès liés à la pratique sportive. Les principales activités pratiquées au moment du décès sont les activités liées à l'eau, les promenades en véhicule récréatif et la bicyclette⁹. De plus, une majorité des victimes de noyade ne savaient pas nager ou étaient de faibles nageurs.

L'application de mesures de sécurité, la mise en œuvre de programmes de prévention, la formation et le respect de la réglementation doivent donc être des composantes essentielles à la pratique de l'activité physique. Elles doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part des gestionnaires dans le cadre de la mise en place de programmes plus intensifs.

On peut conclure que la promotion de saines habitudes de vie devient essentielle face à l'état de santé de la population de la région de l'Estrie et à la prévalence des facteurs de risque. Cet enjeu de société est celui de l'ensemble de la collectivité et non seulement celui du réseau de santé et de services sociaux. Il implique tous les acteurs de la vie communautaire, de la cellule familiale aux organismes dispensateurs de services, autant les entreprises et les responsables de la production du cadre de vie, car il met en jeu un ensemble de façons de faire et de comportements.

⁹ Distribution des décès par TORS selon l'activité, au Québec de 2000 à 2004 – Source : *Mortalité associée aux activités récréatives et sportives au Québec*, MLS – DPS, 2006

3 LES TENDANCES EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES

3.1 LES PRINCIPAUX FACTEURS D'INFLUENCE

Les courants démographiques auront une incidence sur les temps libres et sur le type d'activités de sports et de loisirs qui seront pratiqués dans l'avenir, l'âge étant une variable déterminante à cet effet. Le pourcentage de temps libre n'a pas progressé au cours des années 90, mais cette situation risque d'évoluer avec les baby boomers qui arrivent bientôt à la retraite. En fait, depuis 1970, l'âge médian¹⁰ a augmenté de façon constante, pour atteindre 38,8 ans en 2001. Selon diverses projections, l'âge médian atteindra probablement 50 ans d'ici 2036. L'accroissement du nombre de personnes âgées s'accélérera au cours des 10 ou 12 prochaines années, alors que les premiers membres de la génération du baby boom atteindront 65 ans. Les personnes âgées représentaient 11,8 % de la population en 1994, 13,3 % en 2001 et 14,3 % en 2006. On assiste par ailleurs à une plus grande espérance de vie. D'autre part, le nombre de jeunes de moins de 15 ans est à la baisse. Ces derniers représentaient 20,5 % de la population en 1994, 17,8 % en 2001 et 16,6 % en 2006.

La composition diversifiée des familles fait aussi partie des éléments qui influencent la demande en matière d'activités de sport et de loisir pratiquées. Le nombre limité d'enfants par famille occasionné par une baisse des taux de fécondité de même que la croissance du nombre de familles monoparentales et de familles recomposées sont les nouvelles réalités du tissu social.

3.1.1 LES STYLES DE VIE

La pratique d'activités de sports et de loisirs constitue un indicateur important du développement d'une communauté et de la qualité de vie, tant pour les individus que pour les collectivités. Pour s'adonner à ces activités, les citoyens doivent toutefois bénéficier d'un style de vie où ils disposent de temps libre. Or, selon Statistique Canada¹¹, les québécois de 15 ans et plus disposaient en moyenne de 6,0 heures de temps libre par jour en 2005. 45 % de ce temps libre est

¹⁰ L'âge médian est l'âge qui partage la population totale en deux groupes d'effectifs égaux, c'est-à-dire que la moitié de la population est d'âge inférieur à l'âge médian et la moitié est plus âgée.

¹¹ Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2005, Moyenne de temps consacré à diverses activités par la population de 15 ans et plus et par les participants et taux de participation selon le sexe, Québec, 2005 (www.statcan.ca/francais/freepub/12F0080XIF/2006001/tables/tables_f.htm) (18 juillet 2007)

consacré à la télévision, au cinéma, à la lecture et autres divertissements et loisirs passifs, 32 % à des activités sociales, 18 % à des loisirs et 5 % à des activités communautaires et au bénévolat.

D'autre part, selon une étude réalisée en 1998¹², un peu plus de la moitié (55 %) du temps libre des canadiens de 15 ans et plus est consacré à des activités culturelles, 31 % à des activités sociales avec des membres de la famille ou des amis, 8 % au sport et 6 % au bénévolat. L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie¹³ estime qu'au niveau du sport et de l'activité physique, les deux tiers des Québécois ne sont pas assez actifs pour se maintenir en bonne santé. À ce chapitre, les femmes sont moins actives que les hommes, qui disposent en l'occurrence de près d'une demi-heure de temps libre par jour de plus que les femmes.

Les principales motivations des québécois à pratiquer au moins une activité par année sont le plaisir, le bien-être et la santé, l'amélioration de la condition physique ou le maintien de la forme et finalement la détente, se changer les idées, avoir du temps pour soi ou évacuer le stress.¹⁴

3.1.2 DES BIENFAITS ET DES AVANTAGES POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

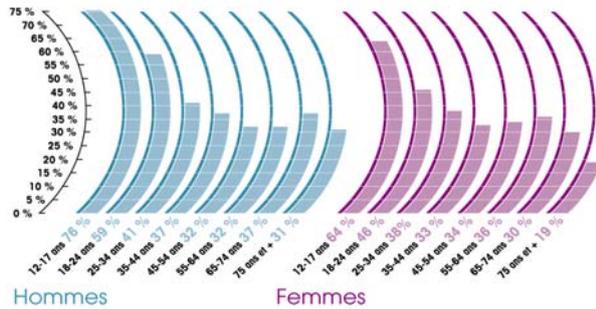
Les bienfaits liés aux sports et aux activités physiques sont aujourd'hui bien documentés. L'offre de services en sports et en activités récréatives est une composante essentielle à l'amélioration de la qualité de vie. Alors que l'inactivité physique croissante des Québécois fait régulièrement les manchettes, il apparaît clairement que les sports et l'activité physique ne doivent pas être perçus comme une dépense, mais comme un investissement dont les impacts sont concrets et mesurables.

¹² Statistique Canada, Programme de la statistique culturelle, Tendances en matière de consommation et de participation dans le secteur culturel [En ligne] décembre 2000
(www.canadacouncil.ca/infoarts/recherche/pdf/cult_consumpt-f.pdf) (15 septembre 2003)

¹³ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. [En ligne] 1997
(www.cflri.ca/icrcp/cp/99/9903_3_fr.html#2) (15 septembre 2003)

¹⁴ Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisirs*, septembre 2006

Évolution du pourcentage d'actifs durant les loisirs selon l'âge et le sexe, Québec 2003



Source : Nolin B et D Hamel, Institut national de santé publique du Québec, 2005.

Au Québec, entre 1987 et 1998, le nombre de personnes ayant un problème d'excès de poids¹⁵ et d'obésité a augmenté de 44 % (*Lachance et colla.*, 2005). La part des dépenses publiques en santé au Québec représenterait 7,5 % du PIB en 2001-2002. Au Canada, en 2001, les coûts en soins de santé liés à la sédentarité étaient de 5,3 milliards de dollars. En plus d'être un excellent moyen d'intégration, la participation aux sports ou aux activités récréatives et physiques favorise la cohésion sociale et engendre des sentiments d'appartenance à la collectivité.

Bien que le sport et l'activité physique aient une incidence positive considérable sur l'ensemble de la société, l'approche sectorielle, qui a primé jusqu'à maintenant, a tout de même eu des effets néfastes dans les différents champs de l'activité sociale et économique.

Une approche holistique est essentielle pour assurer une pratique régulière du sport dans la communauté. Pour ce faire, il faut d'abord reconnaître chaque personne comme étant un tout indivisible dans toutes les dimensions de sa vie. Il faut également connaître les habitudes de vie des populations qui nous entourent, leur vie familiale et sociale, mais aussi, et surtout, leurs aspirations et leurs attentes. Afin d'y parvenir, nous devons de plus en plus développer une approche intégrée qui s'insère dans un continuum (de la petite enfance, à la maturité et à la vieillesse). Cet effort doit être planifié dans le temps en tenant compte des tendances présentes et de celles qui se dessinent à l'horizon.

Plus jeunes, ce sont les centres de la petite enfance (CPE), les écoles primaires et secondaires, les organismes jeunesse, les cégeps et les universités qui ont un rôle essentiel à jouer. Viennent ensuite le milieu de travail et le milieu associatif, y compris les associations d'aînés qui doivent assurer le relais.

¹⁵ L'excès de poids est défini dans ce cas-ci par un indice de masse corporelle $IMC \geq 27 \text{ kg/m}^2$ – Les cibles d'action 2005-2008 du programme Kino-Québec

La municipalité mise sur l'ouverture et la volonté de tous les acteurs gouvernementaux, associatifs et collectifs – tant dans le domaine du sport et de l'activité physique que dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des sciences et de l'économie – qui permettent d'envisager de plus en plus de rapprochements et d'atteindre des objectifs collectifs. Cette orientation constitue une assise pour le développement d'initiatives novatrices dans tous les domaines de sports et d'activités physiques. D'ailleurs, cette orientation fondamentale se fait notamment par le développement d'un partenariat avec plusieurs autres acteurs indispensables au développement de l'activité physique.

« Les maladies liées à notre mode de vie sédentaire progressent à un rythme inquiétant. La majorité des enfants présentent, déjà à partir de l'âge de douze ans, au moins un facteur de risque de développer des maladies cardiovasculaires : obésité, pression artérielle élevée, tabagisme, sédentarité ou dyslipidémies (Comité scientifique de Kino-Québec 2000). En 1999, on observait qu'environ un jeune québécois sur quatre, âgé de 6 à 16 ans, avait un surplus de poids (embonpoint ou obésité), (Lavallée, 2004). Chez les adultes, le fardeau des maladies chroniques est très élevé, et cela malgré les progrès technologiques et médicaux. »¹⁶

D'ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), dans son Programme national de santé publique 2003-2012, a retenu la promotion de l'activité physique, intégrée aux autres habitudes de vie, pour améliorer la santé de la population. La pratique quotidienne d'activités physiques joue un rôle important en matière de prévention et d'amélioration de la santé.

Dans ce sens, les centres sportifs peuvent aussi devenir au fil des ans, un centre de référence en matière d'activités physiques pour améliorer la santé de la population. Le centre sportif abrite ainsi une clinique de physiothérapie (*Multisanté*), un centre de formation en premiers soins et un organisme (*Action Santé*) accrédité par l'Agence régionale de la santé et des services sociaux. Ces organismes sont voués directement à la promotion de l'activité physique et à l'amélioration de la santé de la population.

¹⁶ QUÉBEC, *Les cibles d'action 2005-2008 du programme Kino-Québec*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

3.2 LA PARTICIPATION SPORTIVE AU CANADA, 2005

Une publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada, en février 2008, fait état des tendances nationales de la participation sportive en 1992, 1998 et 2005.

Ce rapport s'intéresse particulièrement à la participation sportive des Canadiens. En plus de s'enquérir de l'emploi de leur temps, cette enquête demandait s'ils avaient, eux ou tout autre membre de leur ménage, pratiqué des sports de *façon régulière* au cours des 12 derniers mois. De façon régulière signifie au moins une fois par semaine pendant la saison ou pendant une certaine période de l'année.

Dans cette étude, le terme « sport » signifie notamment une activité d'équipe ou organisée telle que le hockey, le baseball, le basketball, le golf, la natation de compétition, le soccer, le ski alpin, le volleyball et le tennis. L'enquête a exclu de sa définition de sport un certain nombre d'activités récréatives et physiques populaires telles que la danse aérobique non compétitive, l'aquaforme, la bicyclette récréative ou comme moyen de transport seulement, le culturisme/la sculpture corporelle, la course automobile, la danse, la pêche, le conditionnement physique, la randonnée pédestre, le jogging, l'haltérophilie (non compétitive), la motocyclette, la motoneige et la marche non compétitive.

Nous traçons ici les principaux faits saillants de cette enquête :

3.2.1 LE TAUX NATIONAL DE PARTICIPATION SPORTIVE CONTINUE DE BAISSER

Les Canadiens de 15 ans et plus ont été moins nombreux à participer à des sports en 2005 qu'en 1998 ou en 1992. En 1992, selon les résultats de l'Enquête sociale générale, 45 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus participaient à des sports. En 1998, cette proportion a glissé à 34 % de la population. En 2005, le nombre de participants a encore diminué, pour passer à 28 % de la population.

Ce déclin pourrait être attribuable à une combinaison de facteurs. Ceux-ci comprennent les contraintes de temps, les obligations familiales, l'éducation des enfants, la carrière, le manque d'intérêt et la participation à d'autres activités de loisirs comme regarder la télévision, naviguer sur Internet ou discuter en ligne. Le sexe, la composition du ménage, le niveau de scolarité et le

revenu influencent tous sur la participation sportive. Au vieillissement de la population, fort probablement le facteur dominant, s'ajoutent le sexe, la composition du ménage, le niveau de scolarité et le revenu. La participation active diminue de façon constante au fur et à mesure que la population vieillit.

3.2.2 LA PARTICIPATION SPORTIVE DIMINUE DANS TOUS LES GROUPES D'ÂGE

Les jeunes Canadiens âgés de 15 à 18 ans affichaient le taux de participation sportive le plus élevé, bien que cette proportion ait également diminué, passant de 77 % en 1992 à 59 % en 2005. Le taux de participation le plus bas, de l'ordre de 17 % comparativement à 25 % en 1992, a été observé chez les Canadiens de 55 ans et plus. L'étude a relevé une tendance semblable dans tous les groupes d'âge. Le taux de participation sportive des Canadiens de 15 ans et plus diminue au fur et à mesure de leur vieillissement. Étant donné que plus des deux tiers de la population canadienne était âgée de 35 ans et plus en 2005, il se pourrait que cette tendance à la baisse se poursuive à mesure que la population continue de vieillir.

3.2.3 LE SEXE CHANGE LA DONNE

Les hommes sont beaucoup plus actifs dans les sports que les femmes. Bien qu'il demeure immense, l'écart de participation sportive entre les deux sexes s'est rétréci au cours des sept (7) dernières années. En 1998, l'écart entre les deux sexes était de 17 points, 43 % des hommes et 26 % des femmes participant à un sport. En 2005, cet écart a diminué à 15 points. Cependant, à peine 36 % des hommes et 21 % des femmes participaient à des activités sportives.

3.2.4 LE QUÉBEC N'EST PLUS AU PREMIER RANG COMME EN 1998

En 2005, la participation sportive a diminué dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, accusant ses reculs les plus marqués au Québec et en Colombie-Britannique. En 1998, le Québec arrivait au premier rang avec un taux de participation sportive de 38 %, un taux qui n'est plus que de 27 % en 2005.

3.2.5 LA SCOLARITÉ, GAGE D'UNE PARTICIPATION ACTIVE AU SPORT

La participation active augmente avec la scolarité, grim pant de façon constante au fil des niveaux de scolarité jusqu'à celui de grade universitaire. Plus une personne est instruite, plus elle est susceptible de s'adonner activement à des sports.

3.2.6 LES PERSONNES À REVENU PLUS ÉLEVÉ SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE PARTICIPER À DES SPORTS

Le revenu exerce une profonde influence sur la participation sportive. Celle-ci s'accroît avec le revenu du ménage. En 2005, les familles touchant un revenu de 80 000 \$ ou plus étaient deux fois plus susceptibles de participer à des sports que celles dont le revenu du ménage était inférieur à 30 000 \$.

3.2.7 LES ÉTUDIANTS PARTICIPENT PLUS ACTIVEMENT À DES SPORTS QUE TOUT AUTRE GROUPE

Les étudiants demeurent le groupe le plus actif au Canada. Mais ils sont moins qu'ils ne l'étaient, leur participation aux sports est passée de 64 % en 1998 à 51 % en 2005.

3.2.8 LA PARTICIPATION EST FORTEMENT CONCENTRÉE DANS QUELQUES SPORTS

La participation est fortement concentrée dans 20 des quelques 100 sports pratiqués au Canada, surtout le golf, le hockey sur glace, la natation, le soccer, le basketball, le baseball, le volleyball, le ski et le cyclisme. Les sports de prédilection des hommes sont, dans l'ordre, le hockey, le golf, le basketball, le baseball et le soccer. La situation est toute autre chez les femmes qui préfèrent la natation, le soccer, le volleyball et le ski.

3.2.9 LES ENFANTS CANADIENS ÂGÉS DE 5 À 14 ANS PRÉFÈRENT LE SOCCER

Le soccer est devenu le sport de choix des enfants canadiens âgés de 5 à 14 ans. Les garçons et les filles avaient le même taux de participation (44 %) en 2005. Après le soccer venaient le hockey sur glace, la natation et le baseball.

3.2.10 UN PEU MOINS DE CANADIENS APPARTIENNENT À UN CLUB OU À UNE LIGUE DE SPORT

En 2005, 18 % de tous les Canadiens (15 ans et plus) déclaraient faire partie d'un club, d'une ligue communautaire ou d'une autre organisation sportive locale ou régionale de sport amateur, ce qui représente une baisse de 1 point de pourcentage, comparativement à la proportion de 19 % enregistrée en 1998.

3.2.11 LES ENTRAÎNEUSES SONT PLUS NOMBREUSES QUE LES ENTRAÎNEURS DANS LE SPORT AMATEUR

En plus de participer activement aux sports, les femmes s'y adonnaient aussi de manière indirecte en donnant de leur temps à titre d'entraîneuses, d'administratrices ou d'arbitres et en étant spectatrices. Leur nombre dépasse celui de leurs homologues masculins.

3.2.12 LA PARTICIPATION AU SPORT AMATEUR COMME SPECTATEURS A PRESQUE DOUBLÉ EN 13 ANS

En 2005, 9,2 millions de Canadiens adultes ont participé au sport amateur en tant que spectateurs. Il s'agit d'une augmentation de 20,3 % par rapport à 1998.

3.2.13 LA RELAXATION ÉTAIT CONSIDÉRÉE COMME LE PRINCIPAL AVANTAGE DE LA PARTICIPATION SPORTIVE

Selon les Canadiens actifs, la relaxation est le principal avantage de la participation active à un sport. En 2005, 73 % des Canadiens ont déclaré qu'à leur avis, la relaxation était le plus grand avantage de pratiquer un sport. La santé et la forme physique arrivent au deuxième rang, à 68 %. C'est à l'amélioration des réseaux sociaux par l'association avec de nouveaux amis et connaissances que l'on accordait le moins d'importance, à 34 %.

3.3 LES TENDANCES LOURDES

3.3.1 LE POIDS DÉMOGRAPHIQUE ET LES CARACTÉRISTIQUES DES CLIENTÈLES SE MODIFIENT

Le poids démographique des personnes âgées affiche une constante progression. Ces membres de la société ont généralement plus de temps et de moyens financiers pour participer à des activités de sports et de loisirs. Le taux d'activité physique chez cette tranche de la population connaît un accroissement majeur, mais les personnes plus âgées préfèrent les occupations plus douces qu'énergiques. Elles sont toutefois davantage moins actives que les jeunes qui sont au début de la vingtaine.¹⁷ On assiste parallèlement à une baisse du poids démographique des jeunes. Ces derniers sont de plus en plus sédentaires et les problèmes d'excès de poids sont en progression.¹⁸

Le nombre d'activités physiquement actives ou passives pratiquées chaque année est également plus élevé pour les adultes bénéficiant d'un revenu de 50 000 \$ et plus, ainsi que pour ceux ayant un ou des enfants. Les résidents du milieu rural pratiquent également moins d'activités que ceux du milieu urbain.¹⁹

3.3.2 CROISSANCE DES PRATIQUES DE SPORTS ET DE LOISIRS PLUS INDIVIDUELLES ET MOINS STRUCTURÉES

Aujourd'hui, les activités physiques les plus répandues chez les Canadiens de 15 ans et plus sont celles qui se pratiquent en dehors des milieux organisés (56 %) et qui sont peu coûteuses.²⁰ Les activités libres, non encadrées et non programmées sont ainsi en croissance. On préfère un cadre d'organisation et des horaires souples, qui font appel au caractère spontané de la pratique. À une époque où les gens ont une vie très remplie et où ils sont très sollicités, il est de plus en plus difficile de regrouper au même moment des gens voulant pratiquer des sports collectifs. Ceux-ci cèdent de plus en plus la place aux activités individuelles.

¹⁷ Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisirs*, septembre 2006

¹⁸ Gouvernement du Québec 2001 – Sports et loisirs – Plan stratégique 2001 - 2004, Avril 2001, Secrétariat au loisir et au sport . [En ligne] 2001 [www.gnb.ca/0131/d-r/plan00-04f.pdf] (15 septembre 2003)

¹⁹ Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisirs*, septembre 2006

²⁰ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. [En ligne] 1997 [www.cflri.ca/icrcp/cp/99/9903_3_fr.html#2] (15 septembre 2003)

3.3.3 LA DIVERSIFICATION DES PRATIQUES DE LOISIRS

Les données de diverses études tendent à indiquer que les clientèles sont de plus en plus segmentées et que les pratiques d'activités de sports et de loisirs se diversifient. Ces tendances sont attribuables à divers facteurs :

- participation accrue des personnes âgées, entraînant de nouveaux besoins;
- hausse du niveau de scolarité et demande croissante pour des loisirs culturels;
- diversité des motifs dans la pratique des activités de sports et de loisirs : santé, performance, apparence corporelle, expression, évasion face au stress, etc.;
- émergence de pratiques centrées sur l'utilisation des nouvelles technologies;
- jeunesse à l'affût des nouvelles tendances et de nouveaux défis.

3.3.4 LA POPULARITÉ DU PLEIN AIR

Parmi les activités de sports et de loisirs pratiquées hors du foyer, l'accent est mis sur les activités qui mettent l'individu en contact avec les éléments naturels. Plusieurs des activités de plein air se pratiquent à proximité du lieu de résidence. Les taux de participation pour la pratique de plein air ont augmenté de manière significative au cours des deux dernières décennies et demeurent très importants.

Par contre, tout comme pour la majorité des activités de sports et de loisirs, l'utilisation des parcs et la participation aux activités de plein air ont tendance à diminuer avec l'âge. Par conséquent, pour mieux servir une population vieillissante qui ne cesse de croître, les gestionnaires d'équipements de plein air devront mieux cerner les besoins et les intérêts de cette tranche de la population ainsi que les facteurs qui peuvent influencer leur participation.

3.4 TENDANCES CONCERNANT LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Selon un sondage effectué en 2004²¹, les activités physiques les plus répandues chez les québécois de 15 ans et plus sont la marche (92 %), la bicyclette (55%), le jardinage ou l'horticulture (54 %), les exercices de musculation (48 %), la natation (44 %) et l'observation de

²¹ Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisirs* (septembre 2006)

la nature (41 %). Cette même enquête nous indique qu'au niveau des loisirs au Québec, 29% de la population de 15 ans et plus s'adonne à la photographie ou au cinéma, 18 % à la pratique d'un instrument de musique et 10 % au chant.

En termes de tendances, les résultats d'une étude prévisionnelle ontarienne²² suggèrent que les sports traditionnels, d'équipe ou physiquement engageants, comme le football, le hockey et le tennis, présentent des taux escomptés de croissance bien au-dessous de la croissance prévue de la population. Les activités dont la croissance s'accélère sont des activités associées au milieu naturel, non structurées ou non exigeantes, dont le jardinage, le golf, la marche, le vélo et la natation de plaisance. Les sports traditionnels représentent des activités associées aux groupes d'âge les plus jeunes, tandis que les activités en croissance sont l'apanage des individus dans la quarantaine ou la cinquantaine.

3.5 TENDANCES PAR SEGMENT DE CLIENTÈLES

3.5.1 LES JEUNES

Selon les données présentement disponibles, un jeune sur deux n'est pas suffisamment actif pour en retirer tous les bénéfices pour sa santé, et près des deux tiers des élèves du secondaire ne participent pas aux activités parascolaires.²³

Les milieux scolaires, municipaux, communautaires et associatifs sont des milieux privilégiés pour une intervention auprès des jeunes. Ils peuvent offrir des environnements physiques et sociaux favorables à la pratique d'activités physiques en toute sécurité, soit des cours d'école stimulantes, une offre de services diversifiée, incluant des activités de plein air, des parcs de planches à roulettes et de patins à roues alignées, des mesures qui favorisent le transport actif, etc.

²² Sports et Loisirs Ontario, Communiqué no 2, . [En ligne] décembre 1992

[<http://www.tourism.gov.on.ca/french/sportdiv/communiq/comm02.htm>] (15 septembre 2003)

²³ Kino-Québec, Secrétariat au loisir et au sport. Ça bouge après l'école - Pour attirer de nouveaux jeunes aux activités physiques et sportives. [En ligne] 2000 [www.santepub-mtl.qc.ca/kino/jeune/pdf/cabouge2003.pdf] (15 septembre 2003)

Selon les parents qui ont répondu à une enquête canadienne en 1999²⁴, les enfants de 5 à 12 ans dédient environ 16 heures par semaine aux activités physiques. Ils préfèrent la bicyclette, suivie de la natation, de la glissade et d'autres activités hivernales. Quant aux adolescents, ils passent 14 heures par semaine à pratiquer le même type d'activités que les plus jeunes, mais favorisent également des activités telles le ski alpin, les poids et haltères, le volleyball, la danse sociale et le badminton. Au Québec, même si le secteur du sport compétitif est celui où la participation est la plus stable pendant l'adolescence, il ne rejoint qu'environ un jeune sur quatre. Les activités libres et pour la forme sont celles qui attirent le plus les adolescents; le conditionnement physique, la danse et le vélo figuraient, en 1999, parmi les activités les plus pratiquées par les jeunes entre 13 et 16 ans. Au cours des dernières années, on assiste également à une demande grandissante pour le soccer. La planche à neige, la danse hip hop, l'escalade, la planche à roulettes et le patin à roues alignées ont aussi gagné en popularité. En vieillissant, les jeunes délaissent les activités encadrées.

Les filles pratiquent davantage d'activités socioculturelles que les garçons, ces derniers s'adonnant principalement aux activités physiques et sportives. Elles sont en général moins actives que les garçons et la différence est encore plus marquée à la fin du secondaire alors que 46 % des garçons et 27 % des filles participent régulièrement à des activités physiques. L'aspect compétitif de la pratique sportive rebute davantage les filles que les garçons. De façon générale, elles aiment davantage pratiquer des activités physiques pour la forme, le plaisir et le côté social.²⁵

3.5.2 LA FAMILLE

Les taux de pratique où tous les membres d'une famille participent ensemble à une même activité (patinage, baignade, randonnées à bicyclette, fêtes populaires, etc.) sont toujours importants. Ce sont souvent les enfants qui introduisent de nouveaux loisirs dans la famille.

²⁴ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. *Créer un système propice des sports et des loisirs pour accroître l'activité physique* – Sondage indicateur de l'activité physique en 1999. [En ligne] 1999 [www.cflri.ca/pdf/f/siap99.pdf] (15 septembre 2003)

²⁵ Id.

3.5.3 LES ADULTES

Chez les adultes, les activités de plein air sont les plus populaires. Les activités pouvant se pratiquer en couple sont également fort appréciées. Celles qu'on pratique de façon individuelle, pour leur part, connaissent un gain de popularité chez les personnes séparées ou ayant de nouveaux conjoints. Au niveau des loisirs, on assiste chez les adultes à l'émergence de pratiques centrées sur l'utilisation des nouvelles technologies : jeux électroniques, informatiques, etc. Ils fréquentent également les lieux culturels : dans l'ordre, ils vont au cinéma, fréquentent des bibliothèques publiques, visitent des musées, des lieux historiques et patrimoniaux, vont au théâtre et, dans une plus faible proportion, assistent à des concerts et opéras.

Côté motivation, on remarque que plus une personne est jeune, plus le plaisir est la principale motivation à la pratique d'activités. Inversement, plus la population vieillit, plus elle a tendance à déclarer le bien-être et la santé comme principale raison de motivation.²⁶

3.5.4 LES PERSONNES ÂGÉES

Les études ont démontré, en toute logique, qu'en général, plus une personne est âgée, moins il est probable qu'elle s'engage dans une activité physique. En outre, celles et ceux qui demeurent actifs s'orientent vers des activités moins exigeantes physiquement, telles la pétanque, les quilles, le palet, etc. Toutefois, l'intérêt dans la participation à une activité physique connaît une croissance chez les personnes plus âgées. Les taux de participation aux activités de plein air sont élevés (marche, jardinage ou horticulture, observation de la nature, etc.), les activités de loisir culturel dominant et les activités éducatives sont populaires chez un nombre croissant de personnes âgées.

3.6 QUELQUES CHANGEMENTS SUR LE PLAN DES VALEURS ATTRIBUÉES AU LOISIR

- Montée significative d'une conscience écologique et d'une plus grande sensibilisation à l'environnement chez tous les groupes d'âge de la population;
- La qualité de l'environnement où se déroule l'activité prend de plus en plus d'importance;

²⁶ Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisirs* (septembre 2006)

- La sécurité des lieux où se déroule l'activité est une valeur de plus en plus recherchée, particulièrement chez les personnes âgées et les femmes;
- Les adultes recherchent autant le plaisir que les jeunes dans leur pratique de loisirs, leur conscience du temps étant particulièrement vive;
- Les valeurs associées à la compétition n'occupent plus la même place, les notions de santé et de bonne forme étant davantage privilégiées qu'auparavant;
- Les gens veulent avoir accès à des services de qualité. Ils sont de plus en plus exigeants à cet égard. Leur temps est compté et ils veulent le consacrer à des activités qui leur apporteront un plus, une valeur ajoutée. Le consommateur ne choisit plus entre la qualité, le service ou le prix, il veut les trois.

3.7 OBSTACLES À LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE SPORTS ET DE LOISIRS²⁷

Selon un sondage effectué en 2004²⁸, les principaux obstacles à la pratique d'activités physiques, sportives ou de loisirs sont, par ordre d'importance :

- le manque de temps
- le manque d'énergie ou la fatigue
- le manque d'intérêt ou de motivation
- la proximité et l'horaire des activités
- le coût élevé des activités
- les blessures ou handicap
- le manque d'information
- la crainte de blessures ou d'accidents
- l'aversion pour la transpiration

Comme autre raison qui empêche la pratique d'activités physiques, sportives ou de loisirs, on note le manque de programmes axés sur les besoins actuels des clients, le mauvais entretien des installations, le manque de soutien social et de possibilités axées sur les familles et le réseau inadéquat de pistes et de sentiers.

On peut imaginer également que le phénomène de l'Internet affecte de plus en plus le temps disponible pour la pratique d'activités de loisirs extérieurs ou intérieurs.

²⁷ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. *Créer un système propice des sports et des loisirs pour accroître l'activité physique* – Sondage indicateur de l'activité physique en 1999. [En ligne] 1999 [www.cflri.ca/pdf/f/siap99.pdf] (15 septembre 2003)

²⁸ Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisirs* (septembre 2006)

3.8 LE RÔLE DES ASSOCIATIONS ET LE BÉNÉVOLAT

Le milieu associatif est l'un des lieux importants d'expression des besoins et de l'engagement des citoyens et il constitue, par conséquent, le levier principal de développement et de promotion du loisir et du sport. Au sein de ces associations, le bénévolat représente la pierre angulaire de l'organisation du loisir et du sport. Les bénévoles assument de plus en plus de responsabilités et devant l'ampleur de la tâche, plusieurs s'essouffent. Le recrutement et le renouvellement constituent des difficultés appréciables.²⁹ Le soutien accru de l'engagement bénévole en matière de loisirs et de sports fait d'ailleurs parti des axes d'intervention et des objectifs du plan stratégique 2005-2008 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

En 2004, environ 25 % des personnes de 15 ans et plus ont agi à titre de bénévole : 5 % à titre d'entraîneur, 2 % à titre d'arbitres et 18 % sous une autre forme. Plus particulièrement, environ 45 % des personnes bénévoles sont impliquées à long terme.

On constate également que l'engagement bénévole diminue généralement avec l'âge, la proportion de personnes bénévoles chez les 15-24 ans est de 33 %, de 23 % chez les 25-44 ans, de 16 % chez les 45-64 ans et de 15 % chez les 65 ans et plus. Par ailleurs, le fait d'être parent d'un enfant mineur semble stimuler les personnes à s'engager bénévolement dans des activités physiques, sportives ou de loisirs.

3.9 LES TENDANCES QUI INFLUENCENT LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Comme le mentionne l'Observatoire québécois du loisir dans son numéro de juillet 2007, la pratique d'activités de plein air au Québec est aujourd'hui reconnue comme étant de grande importance, rejoignant un nombre considérable d'adeptes québécois et étrangers. Il existe plusieurs définitions du plein air. Cette situation peut être attribuée au fait que la population est de plus en plus diversifiée. Elle rassemble des groupes ethniques, culturels et générationnels qui ont tous une perception différente du plein air. Certains l'abordent de façon ludique, tandis que d'autres s'y appliquent de manière sérieuse (Stebbins 2006 et Stebbins 1992). Ainsi, les

²⁹ Gouvernement du Québec 2001 – Sports et loisirs – Plan stratégique 2001 - 2004, Avril 2001, Secrétariat au loisir et au sport . [En ligne] 2001 [www.gnb.ca/0131/d-r/plan00-04f.pdf] (15 septembre 2003)

participants, selon leur degré de participation, chercheront des bénéfices différents et auront des attentes différentes par rapport aux activités de plein air, parfois même en conflit avec d'autres.

Pour assurer le développement du plein air au Québec, les intervenants dans ce domaine doivent considérer les éléments suivants³⁰ :

- La participation, pour une majorité d'activités de plein air, se déroule près de la maison;
- Le manque de temps, les engagements familiaux et les intérêts concurrents sont les contraintes les plus importantes, limitant l'utilisation des ressources et infrastructures de plein air;
- Une grande proportion de la population ne participe pas ou ne peut participer aux activités de plein air;
- Les minorités visibles et les personnes âgées sont des groupes cibles requérant une attention particulière. Ces groupes en croissance représenteront, dans un avenir prochain, une portion importante de la population québécoise.
- Les organismes de plein air doivent reconnaître qu'ils ont besoin d'individualiser leur planification et leur développement s'ils veulent inclure les groupes qui n'ont pas traditionnellement utilisé leurs services.

³⁰ OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DU LOISIR, Les tendances qui influencent la participation aux activités de plein air, Denis Auger, professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme, UQTR, juillet 2007

4 DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS À PRÉVOIR POUR MAINTENIR EN ÉTAT ET AMÉLIORER LE RÉSEAU ACTUEL DES ÉQUIPEMENTS

Dans le cadre d'une étude réalisée par M. Saeed Mirza et commanditée par la Fédération canadienne des municipalités, le déficit pour l'ensemble des municipalités de l'infrastructure municipale se chiffrait en 2007 à 123 milliards de dollars au Canada. Le déficit de l'infrastructure municipale est une estimation de l'investissement supplémentaire total nécessaire pour préparer et prévenir la détérioration des actifs d'infrastructure municipaux existants. Dans ce calcul entre cinq catégories : 1) Transport, 2) Eau, 3) Système d'eaux usés, 4) Transport en commun et 5) Autres infrastructures publiques comprenant les installations culturelles, communautaires, récréatives et les installations de déchets.

Les municipalités construisent, possèdent et entretiennent une grande partie de l'infrastructure qui soutient notre économie et notre qualité de vie. Or, depuis 20 ans, la situation financière des municipalités s'est grandement resserrée en raison de responsabilités croissantes et de recettes réduites. Ainsi, elles sont souvent forcées de reporter des investissements qui sont nécessaires et l'infrastructure municipale continue à se détériorer.

La tendance à la hausse du déficit de l'infrastructure municipale au cours des deux dernières décennies indique que l'entretien est retardé et que les actifs atteignent la fin de leur durée utile et que les coûts de réparation et de remplacement montent en flèche. Un plan sérieux pour redresser la situation doit commencer par la reconnaissance de l'étendue du problème et de l'urgence d'une intervention.

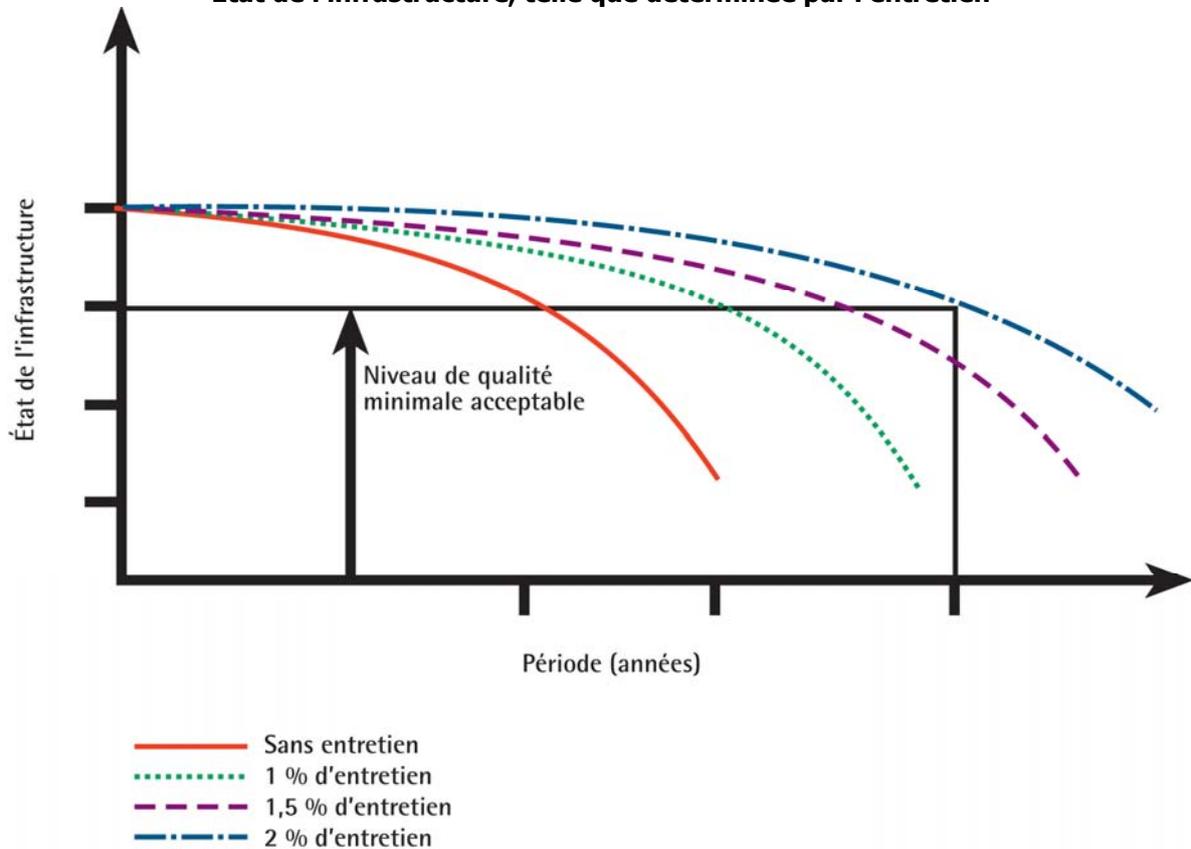
Il est donc essentiel sinon primordial de considérer, à sa juste part, les investissements dans le domaine du sport et du loisir pour ainsi répondre aux objectifs liés à la qualité de vie, à la diminution des coûts liés à la santé et à l'adoption de saines habitudes de vie très tôt pour les enfants et les jeunes.

4.1 LE RÉSEAU DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS SONT VIEILLISSANTS ET DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS DEVRONT ÊTRE CONSENTIS AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES

Le réseau des équipements sportifs et récréatifs de la Ville de Sherbrooke est vieillissant et des efforts financiers importants devront être consentis au cours des prochaines années afin de le maintenir en bon état. Selon les études réalisées par plusieurs provinces et l'estimation faite par l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL), le coût pour combler le déficit en infrastructure de sport et de loisir communautaire est évalué à près de 15 milliards. Ce montant représente un peu plus de 10 % des besoins de l'ensemble des catégories mentionnés précédemment. Le déficit d'entretien actuel de ces équipements s'accroît à chaque année et pourrait devenir difficile à contenir éventuellement. D'autant plus, qu'avec ce déficit d'entretien grandissant, et le manque de budget persistant, les sommes consenties devront inévitablement être attitrées à des services essentiels, tels que l'alimentation en eau, réservoirs, eaux usées, ponts, viaduc, barrages, etc.

Il est à noter qu'en l'absence d'entretien ou un entretien reporté sporadiquement, l'infrastructure se détériore très rapidement et sa durée utile est réduite considérablement (voir le tableau suivant). Toutefois, si environ 2 % du coût de l'actif est investi dans son entretien, le rythme de la détérioration est de beaucoup ralenti et sa durée utile est nettement plus longue. Cet exercice pratique met en lumière clairement l'importance d'entretenir l'infrastructure adéquatement et de ne pas reporter son entretien pour aucune considération.

Figure 5
État de l'infrastructure, telle que déterminée par l'entretien



Nous croyons cependant que ce n'est pas seulement avec l'augmentation des budgets que les municipalités parviendront à contrer cette situation et à atteindre des objectifs de maintien de l'état de fonctionnalité du parc immobilier. Des outils et des actions tels que les plans directeurs d'équipements, la rationalisation de ces équipements, la gestion concertée, une connaissance et un suivi de l'état des équipements, des mesures plus efficaces d'entretien et d'opération, l'économie d'énergie, la prolongation de la vie durable des composantes, une politique de financement responsable, l'adoption de nouvelles normes de construction, etc.

4.2 L'ENVIRONNEMENT EST DEvenu UN CRITÈRE INCONTOURNABLE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

L'implantation d'un nouvel équipement collectif, de toute envergure, représente aujourd'hui plusieurs défis. L'objectif central est de plus en plus de trouver un équilibre entre la responsabilité environnementale, la gestion efficace des ressources, le confort et le bien-être des usagers et des résidents, le développement communautaire et l'économie pendant et après la construction.

La recherche de solutions plus durables mise maintenant de plus en plus sur des équipes de projets multidisciplinaires sensibles aux dernières tendances en matière de gestion environnementale et de conception d'aménagements durables. De nouveaux critères d'aménagement encadrent maintenant toute intervention, que ce soit pour l'implantation d'une nouvelle surface sportive ou l'intégration d'un nouvel équipement sportif dans la trame urbaine (choix de site, localisation et protection des milieux naturels). Ces critères reposent sur les principes du Nouvel Urbanisme, du « Smart Grow » et du TOD (Transit Oriented Development) et, plus spécifiquement, sur la poursuite d'une nouvelle certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).

La certification LEED®-ND (Neighbourhood Development) est une nouvelle certification (contrairement à celle pour les bâtiments LEED-NC qui est reconnue et existe depuis plusieurs années) dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2009. Cette certification permet de reconnaître des projets de développement qui protègent et améliorent de façon globale la santé, l'environnement naturel et la qualité de vie des communautés. LEED®-ND recherche une utilisation efficace de l'énergie et de l'eau et repose sur les bonnes pratiques en matière d'urbanisme.

En matière d'implantation de nouveaux équipements, il existe déjà plusieurs systèmes d'évaluation environnementale et économique des bâtiments. Le système d'évaluation des bâtiments écologiques LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) est largement répandu chez nos voisins du Sud et dans l'ouest du Canada et est de plus en plus reconnu au Québec. Il a été élaboré par le *United States Green Building Council (USGBC)*. L'ensemble des documents LEED représentent la somme des efforts déployés par l'USGBC pour élaborer des

normes qui permettent d'améliorer le rendement environnemental et économique des bâtiments. On y trouve des principes, des pratiques, des matériaux et des normes déjà adoptés par l'industrie de la construction américaine.

Depuis janvier 2003, le Canada a formé son propre organisme, le *Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa)*, qui accorde une certification aux projets LEED canadiens. Le chapitre québécois du *CBDCa* a été mis en place en mars 2004 et regroupe déjà un grand nombre d'adeptes.

L'approche LEED favorise spécifiquement des projets plus efficaces sur le plan énergétique et plus respectueux sur le plan environnemental. Elle accorde un pointage qui permet l'implantation de mesures d'optimisation du projet, notamment au niveau de la performance énergétique. Les projets LEED Certifié dénotent une augmentation du coût de construction d'environ 4 %, avec une période de retour sur l'investissement d'environ 10 ans, comparativement à un projet qui rencontre les exigences du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNEB).